DES PAYSANS
DES PAYSAGES
UN PAYS

AGRIJURA

CHAMBRE D'AGRICULTURE

2021

RAPPORT ANNUEL

www.agrijura.ch

Personnellement.
D'ici. Pour vous.
Agence Courtételle
Prestaterre CJA Sàrl
Rue St-Maurice 17
2852 Courtételle
032 426 83 01
emmental
assurance

Table des matières

1.	*Mot du président Nicolas Pape*	4
2.	*L'année 2021 sous revue*	6
3.	*Statistiques de l'agriculture jurassienne*	13
4.	*Météo et récoltes*	17
5.	*Économie végétale*	20
6.	*Économie animale*	25
7.	*Structure et projets AgriJura*	33
8.	*Terrentraide Sàrl*	44
9.	*Prestaterre CJA Sàrl*	45
10.	*Service juridique*	47
11.	*Fondation Rurale Interjurassienne*	48
12.	*Promotion de l'agriculture*	49
13.	*AJAPI*	52
14.	*Programme d'activités 2022*	53
15.	*Procès-verbal de l'assemblée générale 2021 par voie écrite*	55

Ont collaboré à la rédaction de ce rapport d'activités:
François Monin, Marc Kury, Stéphanie Choulat, Paul-André Houlmann.
FRI: Brieuc Lachat et Bernard Beuret (chapitres 4 et 5).
Courtételle, janvier 2022

AGRIJURA
CHAMBRE D'AGRICULTURE

Rue St-Maurice 17, CP 122, 2852 COURTÉTELLE
Tél. 032 426 53 54 - Fax 032 426 78 71
info@agrijura.ch / www.agrijura.ch

Secteur assurances : Prestaterre CJA Sàrl
Case postale 126, 2852 COURTÉTELLE
***Tél. 032 426 83 01* - Fax 032 426 78 71 assurances@agrijura.ch**

1. Mot du président Nicolas Pape

L'année 2021 a été plutôt mauvaise au niveau de la météo. Les années se suivent mais ne se ressemblent pas! Après des saisons sèches, voire très sèches, une année normale en 2021 a commencé par un hiver relativement doux. Mais dès le printemps, l'humidité et le manque de chaleur se sont fait ressentir, ce qui a été mauvais, voire catastrophique, pour les diverses cultures et céréales. Le manque de qualité et de rendement, ainsi que parfois l'impossibilité d'effectuer les récoltes, ont mis nos agriculteurs dans l'embarras. Seuls les herbages ont profité de cette humidité. En effet, le volume de récolte était très bon, mais la qualité était moindre. La situation sanitaire liée au Covid nous a encore tenus en haleine durant cette année 2021. Les conditions ne nous ont pas permis de nous retrouver pour notre assemblée générale, ni de participer à la foire du Jura. Pour le reste, nous avons tout mis en œuvre pour pouvoir effectuer nos activités de défense professionnelle dans les meilleures conditions.

Politique agricole

Les agricultrices et agriculteurs jurassiens se sont, dans leur grande majorité, investis dans la campagne pour le deux fois non aux «initiatives phytos extrêmes», comme elles se sont fait appeler. Le résultat pour notre canton a été bien au-delà de nos espérances, puisque l'initiative eau propre a été refusée à 69,3% et l'initiative pour une Suisse libre de pesticides de synthèse à 67,1%, alors que la moyenne nationale s'est située vers les 60%. Dans la foulée, AgriJura a travaillé conjointement avec les chambres d'agriculture romandes et l'USP sur la prise de position concernant l'initiative parlementaire 19.475 «réduire le risque de l'utilisation des pesticides». AgriJura a été très précis dans ses diverses revendications concernant cette consultation. Nous avons, par exemple, demandé que des moyens financiers supplémentaires soient débloqués, afin de financer les contraintes et prestations plus élevées. Concernant l'obligation de l'utilisation des pendillards, Agrijura s'est attelé à obtenir des conditions de mise en œuvre et de délais les plus favorables possibles. Ainsi, Agrijura a rencontré les différents services de l'État afin de faire entendre sa voix sur ce sujet.

Marchés

Le marché de la viande bovine s'est très bien tenu en 2021 et fut même plus favorable qu'en 2020. Cette année, nous avons pu organiser la totalité des marchés de bétail, malgré la recrudescence ponctuelle de la pandémie. Concernant le marché du porc, la tendance est hélas inverse au marché bovin, et les prix ont été dérisoires. Concernant le marché laitier et particulièrement pour le lait d'industrie, malgré une embellie des prix, celui-ci reste trop bas et ne couvre pas l'augmentation des coûts de production. L'astreinte à la traite devient aussi un vrai problème dans notre région, même dans la production de lait de fromagerie. Le marché des céréales a été en 2021 très peu rémunérateur en raison des mauvaises conditions et des rendements très faibles. La betterave reste toujours sous pression, en raison du marché mais également en raison de la pression politique et agronomique.

Projets et défis futurs

Chaque année a son lot de défis! Ainsi, cette année, avec le retour du loup dans nos contrées, il s'agira pour AgriJura de défendre au mieux les intérêts des éleveurs qui pourraient être touchés par cet animal. Nous devons exécuter une pression politique conséquente afin que les dégâts soient indemnisés au mieux, mais également que les tirs soient exécutés rapidement. Comme nous le prédisions, les initiatives touchant les milieux agricoles continuent d'affluer. Ainsi, cette année, une nouvelle mobilisation de notre profession sera nécessaire afin de contrer l'initiative contre l'élevage de masse. Il s'agira de mettre le plus en évidence tous les efforts consentis pour le bien-être animal. AgriJura a également la volonté de soutenir la production laitière dans notre région herbagère. Un groupe de travail a été récemment constitué, le but étant de faire une réflexion générale de cette production dans notre région et de trouver des leviers afin d'influer sur tous les postes de charges de cette production. Voilà nos principaux défis pour 2022. Je souhaite vous remercier toutes et tous, chères Agricultrices et chers Agriculteurs, pour votre engagement et votre soutien dans ces diverses campagnes de votation. Je souhaite également remercier tous nos collaborateurs et partenaires, notre directeur ainsi que mes collègues du comité. Je souhaite à toutes et tous une très belle année, beaucoup de joie, de bonheur et surtout une très bonne santé.

2. L'année 2021 sous revue

POLITIQUE AGRICOLE 22+

Pour rappel, fin 2020, le Conseil des États se penchait sur l'avenir de la politique agricole lors de sa session d'hiver (voir rapport annuel 2020). Comme demandé par sa commission de l'économie et des redevances, ainsi que par les milieux agricoles, les sénateurs s'étaient alors accordés sur une suspension des débats en attente d'une stratégie alimentaire et agricole cohérente à plus grande échelle. Cette stratégie doit apporter des réponses au recul du taux d'auto-approvisionnement en Suisse et à la différence de traitement entre les produits importés et la production indigène, particulièrement critiqués dans le projet «PA22+». Le dossier était alors en mains des parlementaires fédéraux au début de l'année 2021. En date du 16 mars 2021, le Conseil national a décidé de suivre la position des sénateurs, suspendant le débat dans l'attente de la réponse du Conseil fédéral aux questions soulevées ci-dessus.

Agrijura a soutenu la suspension de ce dossier auprès des parlementaires. La raison principale était la diminution esquissée des revenus agricoles de plusieurs centaines de millions de francs, selon les simulations d'Agroscope. La complexification du millefeuille administratif pour les familles paysannes était également problématique, tout comme les conflits d'objectifs entre les nouveaux programmes incitatifs prévus. Plusieurs adaptations positives et nécessaires étaient pourtant présentes dans le message du Conseil fédéral. Agrijura s'attend à ce que des réponses et des modifications législatives soient tout de même introduites à moyen terme. On peut notamment citer ici la couverture sociale du conjoint, le soutien à une assurance récolte ou encore la modernisation de la législation sur les améliorations structurelles.

Point de vue

Corinne Gerber,
Vice-présidente,
Dicastère politique sociale, statut de la paysanne

2021 aura été une année stressante. Tout d'abord, la météo ne nous a pas facilité la vie, il ne fallait pas trop hésiter cette année pour effectuer ses travaux.

Les deux initiatives du mois de juin nous ont mis à contribution mais quelle joie de voir la population comprendre les enjeux de ces deux textes et nous soutenir. Ces événements nous ont rappelé le besoin de communiquer avec la population. Il est important de prendre du temps afin d'expliquer ce que nous faisons et pourquoi nous le faisons. Les gens jugent souvent sans savoir mais après quelques explications, ils comprennent notre travail. Je ne peux que vous encourager à parler de notre métier à tout un chacun.

Cette année, nous avons fêté le 50e anniversaire du droit de vote des femmes. C'est grâce à des femmes qui ont lutté pour leurs droits que nous avons la possibilité de nous exprimer aujourd'hui. Mesdames, n'hésitez pas à vous engager dans des sociétés ou en politique; il est important que les femmes soient représentées à tout niveau.
Je vous rappelle encore l'importance du statut de la paysanne. Il faut vraiment que chaque personne travaillant dans une exploitation agricole soit reconnue afin de pallier chaque épreuve que nous réserve la vie. Je vous souhaite à toutes et tous une belle année 2022.

CAMPAGNE CONTRE LES INITIATIVES PHYTOSANITAIRES EXTRÊMES

Le début de l'année 2021 a été marqué par la campagne contre les initiatives phytosanitaires extrêmes. L'engagement des familles paysannes contre ces textes fut exemplaire, à l'instar des moyens mis en place par les jeunes agriculteurs jurassiens. Dans une région rurale, l'agriculture jurassienne a pu compter sur un soutien large des milieux politiques et autres groupes d'intérêt. Le canton du Jura est le deuxième canton de Suisse romande qui a refusé le plus massivement les deux initiatives phytos, derrière le canton du Valais et juste devant le canton de Fribourg. Nous sentons donc dans ce résultat que le canton du Jura a encore une sensibilité agricole accrue et un soutien envers son agriculture très présent. Concernant les chiffres, l'initiative eau propre est refusée dans le Jura à 69,3% et l'initiative pour une Suisse libre de pesticide de synthèse à 67,1%. C'est bien plus élevé que la moyenne nationale qui se trouve aux alentours de 60% de

refus pour les deux objets. Le taux de participation dans le Jura était élevé et se montait à 59,2%, ce qui est équivalent à la participation nationale. Toutes les communes jurassiennes ont refusé les 2 objets agricoles, y compris les plus grandes villes (Delémont = 57,29% de NON à l'initiative pour une Suisse libre de pesticide de synthèse).

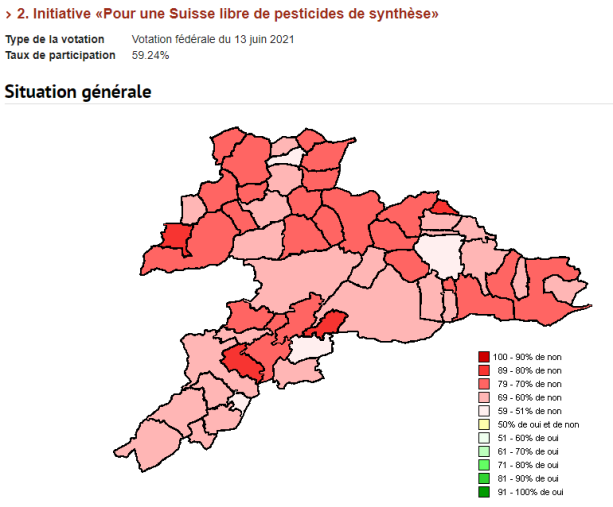

Un grand merci à toutes et tous pour les heures et l'énergie consacrées à cette campagne.

TRAJECTOIRE DE RÉDUCTION DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES

Agrijura a répondu à la consultation concernant l'initiative parlementaire 19.475 «Réduire les risques de l'utilisation des pesticides» durant l'été 2021. Ce dossier

contient des mesures en réponse aux initiatives anti-pesticides votées en juin 2021. Alors que la PA22+ fut repoussée par les parlementaires fédéraux, de nombreuses idées furent reprises dans ce paquet d'ordonnances. Il ressort de la consultation les éléments suivants:

- Agrijura est opposé à l'obligation de consacrer 3,5% de la surface des terres assolées aux surfaces de promotion de la biodiversité;
- Agrijura trouve que les objectifs de réduction des pertes de nutriments (N et P) de 20% sont inatteignables et souhaite des objectifs réalistes avec maximum 10% de réduction ;
- de plus, les contraintes et prestations de l'agriculture étant plus élevées, Agrijura demande que de l'argent supplémentaire soit débloqué;
- finalement, Agrijura s'est opposée aux nombreuses idées de programmes supplémentaires qui n'étaient pas en lien avec la trajectoire de réduction. Selon votre faîtière cantonale, seuls les points en réponse aux initiatives devaient être soumis à discussion.

Le Conseil fédéral présentera au printemps 2022 ses décisions définitives concernant ce train d'ordonnances. Les changements entreront en vigueur au 1er janvier 2023. Le travail de communication et d'explications des décisions prises et introduites par le CF sera un point opportun pour Agrijura en 2022.

GRANDS PRÉDATEURS

La présence du loup a été prouvée en 2021 dans notre canton. C'est un souci supplémentaire pour toutes les éleveuses et éleveurs. Agrijura s'engage actuellement auprès de l'Office de l'environnement sur les demandes d'indemnisations, les mesures de protection, ainsi qu'au niveau fédéral pour faciliter le tir. À ce titre, une commission cantonale a été mise sur pied, dans laquelle Agrijura a souhaité être représentée. Finalement, il est à noter que la marge de manœuvre cantonale est très limitée. Via l'USP et le groupement des régions de montagnes, des doléances ont pu être remontées. À court terme, une modification de législation devrait être à nouveau soumise aux chambres fédérales dès 2022.

Point de vue

Pierre-André Hulmann,
Dicastère environnement, faune sauvage, Parc du Doubs

Pour ma dernière année au comité d'AgriJura, un point à l'ordre du jour de la commission de la Faune: le retour du grand prédateur.
Pendant de nombreuses années, la préoccupation de la commission était le sanglier. Depuis l'automne dernier, les premières attaques de loup ont été recensées dans le Clos du Doubs. Plusieurs moutons et chèvres ont été tués, raison pour laquelle une commission cantonale a été validée par le Gouvernement. La commission comprend des représentants de l'Économie Rurale, de la FRI, d'AgriJura, et des milieux de la protection de la nature. Son but est d'étudier les mesures à mettre en place pour cohabiter le mieux possible avec ce nouveau prédateur.
Pour le moment, il n'y a que deux moyens de protection : la clôture électrique à 5 fils et les chiens de protection.

FINANCES CANTONALES

Le Gouvernement jurassien a publié, en date du 23 novembre dernier, une deuxième mouture du budget de l'État pour l'année 2022. Cette deuxième version a fait réagir Agrijura. En effet, deux points principaux frappent l'agriculture jurassienne de plein fouet, à savoir:

- une réduction à hauteur de 300'000 francs des subventions pour l'élevage du bétail, dont 275'000 francs de réduction pour les marchés de bétail;
- une réduction des investissements à hauteur de 500'000 francs pour les améliorations structurelles. Ce deuxième point concernant principalement des projets cofinancés par la Confédération, la diminution effective est donc supérieure.

À la suite de ces annonces, Agrijura a convoqué et réuni rapidement les parlementaires agricoles des différents partis politiques, afin de les sensibiliser et de définir une stratégie. En effet, même si les finances jurassiennes traversent une période des plus difficiles, les coupes pour l'agriculture se doivent de rester proportionnelles aux autres secteurs et être mieux réparties. Finalement, lors de sa séance de validation du budget 2022, le Parlement a partagé l'effort de 300'000 francs pour l'agriculture entre le soutien à l'élevage et la Fondation Rurale Interjurassienne, à hauteur de 150'000 francs chacun. Les investissements ne sont pas modifiés, cependant la planification financière réintroduit un montant de 3.2 millions pour les améliorations structurelles dès 2023.

OBLIGATION DE L'UTILISATION DU PENDILLARD

L'utilisation des pendillards sera obligatoire en Suisse. Ainsi en a décidé le Conseil fédéral en adaptant l'Ordonnance sur la protection de l'air (OPAir) au début de l'année 2020. À l'inverse du Conseil des États, la majorité du Conseil national a rejeté, en juin 2021, la motion Hegglin, qui proposait de maintenir le soutien financier à ces techniques d'épandage, sans pour autant les rendre obligatoire. Dès lors, l'obligation d'utiliser des techniques d'épandage diminuant les émissions entrera en vigueur dès le premier janvier 2024. AgriJura regrette très clairement cette situation. La défense professionnelle a fait tout son possible pour maintenir le système d'incitation volontaire, qui avait fait ses preuves. Après

la perte du vote au Conseil national sur cet objet, Agrijura s’est attelé à obtenir des conditions pour la mise en place de l’obligation les plus favorables possibles. Ainsi, Agrijura a rencontré les différents services de l’État à propos de l’obligation d’utilisation des pendillards. Les règles en vigueur pour de possibles dérogations doivent être définies incessamment. Il y a une volonté des différents cantons d’harmoniser la pratique et d’éviter 26 applications différentes de la mesure.

3. Statistiques de l'agriculture jurassienne

	Unité	1999	2003	2007	2012	2020	**2021**
EXPLOITATIONS AGRICOLES							
Exploitations recensées	u.	1'144	1'089	1'066	990	917	909
dont exploitations PER		1097	1006	968	878	730	718
dont exploitations BIO	u.	47	83	98	112	187	191
Communautés d'exploitations	u.		45	52	50	37	37
SAU totale (sans pâturages communaux)	Ha	39'301	40'141	40'289	40'163	40'344	40'330
Emplois	u.	n. d.	3530	3049	3028	2825	n.d.
Dont emplois à plein temps	%		58.2	57.2	53.9	52	n.d.
PRODUCTION VEGETALE							
Prairies (toutes catégories)	Ha	17'580	19'058	19'606	19'036	19'537	19'433
Pâturages (sans communaux)	Ha	8'290	9'220	9'555	9'615	9'581	9'548
Pâturages d'estivage	Ha			5'791	5'791	5'791	5'791
Céréales panifiables	Ha	4'400	3'690	2'651	3'124	3'493	3'627
Céréales fourragères	Ha	4'330	3'900	3'788	2'901	2'211	2'183
Maïs-grain	Ha	313	379	208	119	241	272
Maïs d'ensilage et maïs vert	Ha	2'132	2'158	2'391	2'440	2'151	2'151
Oléagineux	Ha	890	890	972	979		1'053
Pois protéagineux / Féverole	Ha	105	198	168	134	452	414
Pommes de terre	Ha	109	79	56	43	26	27
Betteraves sucrières	Ha	334	291	339	338	565	550
Betteraves fourragères	Ha	145	111	75	46	29	24
Tabac	Ha	35	50	40	41	36	32
Surfaces à litière, haies et bosquets	Ha	252	262	280	346	474	477
PRODUCTION ANIMALE							
Bovins totaux	u.	55'715	57'261	58'745	58'578	57'674	40'587
Vaches	u.	20'215	21'439	22'770	23'085	22'988	18'121
Vaches laitières	u.		15'588	15'610	15'912	15'003	14'427
Autres vaches dont allaitantes	u.			6'282	7'173	7'985	3694
Génisses et taureaux de + 1 an (dès 2009: y. c. engraissement)	u.	13'572	13'622	13'542	16'270	15'260	10'663
Génisses et taureaux de - 1 an (dès 2009: y. c. engraissement)	u.	9'540	8'741	8'517	19'223	19'426	11'803

Données : ECR et OFS

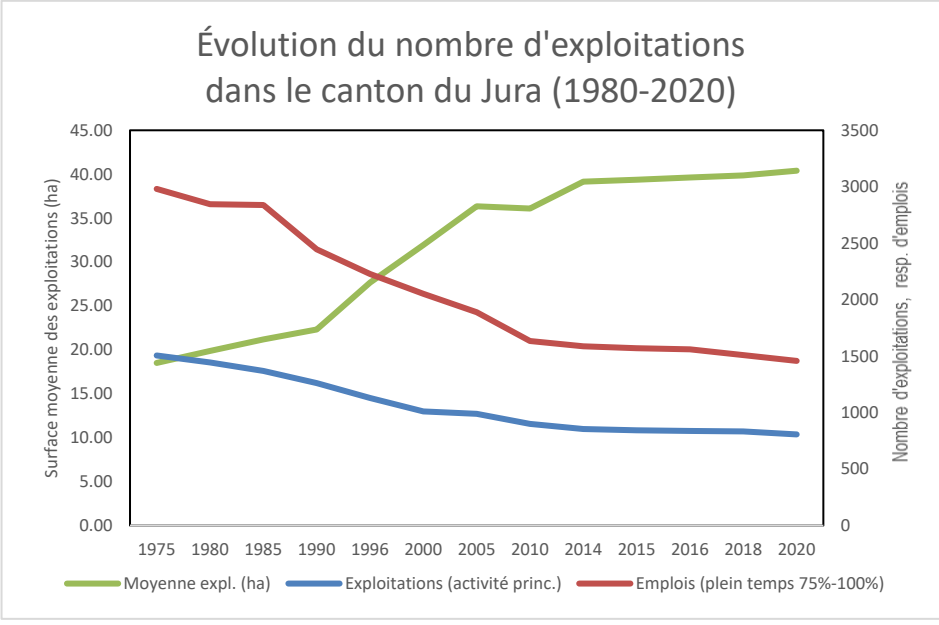

Source: OFS

Le nombre d'exploitations agricoles dans le Jura continue de baisser avec la disparition de 8 entités en 2021. Cependant, l'évolution structurelle s'est relativement stabilisée. Le Jura est le canton suisse avec le taux le plus faible de cessation d'activités. Cela s'explique par l'avance prise par les exploitations jurassiennes au niveau des structures, mais aussi par le fait que les exploitations ne sont pas condamnées à s'agrandir sans cesse pour être profitables. Pour autant qu'une certaine masse critique soit atteinte pour garantir leur rentabilité, les exploitations jurassiennes sont armées pour faire face aux défis futurs et aux évolutions de la production agricole.

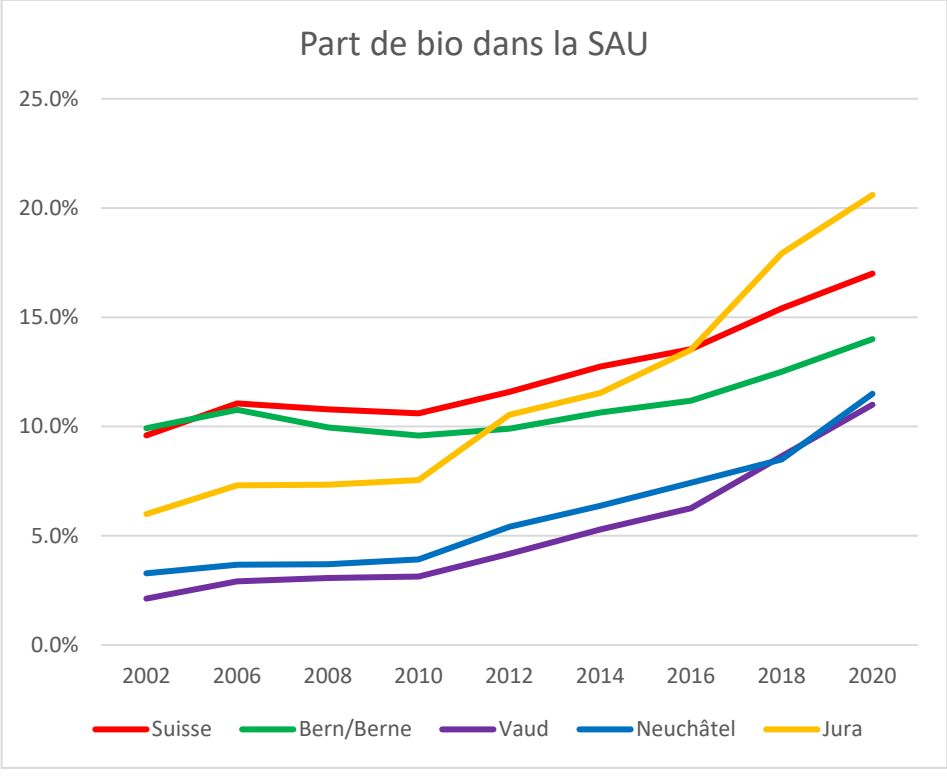

Le bio poursuit son essor avec plus de 20% des exploitations jurassiennes. La surface bio représente aussi plus de 20% de la SAU du canton, ce qui fait que le Jura est le canton romand avec la plus forte part de surface cultivée selon le mode biologique.

Point de vue

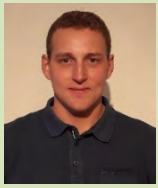

Vincent Boillat,
Dicastère diversification et développement,
agriculture biologique, élevage chevalin

Extensif ne rime pas avec écologique!

L'agriculture biologique a été au centre de l'attention pendant la campagne de votation sur les initiatives anti-phytos. Si les avis étaient partagés au sein des agriculteurs bio, c'est regrettable que le débat soit resté purement idéologique, sans tenir compte des conséquences pour nos familles paysannes. Il semble en effet que certains représentants de l'agriculture bio soient convaincus que seule une «extensification» de la production pourra la rendre plus écologique. Mais la réalité est tout autre. Si on ne veut pas faire augmenter massivement les importations, il s'agira plutôt de produire autant, voire plus, en utilisant les ressources de manière plus efficiente, et ce, indépendamment du mode de production. L'avenir de l'agriculture jurassienne et suisse réside donc bien dans une intensification écologique et non dans une «extensification» généralisée.

4. Météo et récoltes

(Source: rapport de la station phytosanitaire 2021, Bernard Beuret)

Les données météorologiques recueillies par la station (modèle Campbell CR 1000), installée à Courtemelon et intégrée au réseau Agrometeo (www.agrometeo.ch) sont présentées par le graphique de la page suivante. La comparaison entre les valeurs mesurées en 2021 et les valeurs moyennes (période 1981-2010) y figure également, sous forme de tableau.

La température moyenne de l'année 2021 est égale à la valeur de référence (moyenne 1981-2010); elle a donc été nettement moins chaude que les trois années précédentes. L'année 2021 a été très pluvieuse, avec quelques jours de pluie de plus que la moyenne et surtout une somme de précipitations supérieure de 230 mm à la moyenne. Ce sont les mois de mai à juillet qui ont été les plus arrosés, avec un record de 259 mm pour juillet. La première partie du printemps (février à avril) et la deuxième partie de l'été ainsi que le début de l'automne ont quant à eux été un peu plus secs que la normale.

Comme observé depuis plusieurs années, l'atmosphère a fréquemment été agitée, souvent par les vents d'Ouest ou de Sud-Ouest qui ont apporté les précipitations, mais aussi par la bise lors des périodes sèches.

L'hiver 2020-2021 a été relativement rigoureux, en tout cas si on le compare aux deux hivers précédents. Si les températures moyennes des mois de janvier et février sont supérieures à la moyenne, ces deux mois ont connu des gels relativement marqués (avec quelques valeurs minimales à -10°C, voire moins entre le 10 et le 15 février). En définitive, les mois de janvier et février ont connu 20 jours d'hiver (jours pendant lesquels la température maximale est restée inférieure à 0°C) à Courtemelon, alors qu'il n'y en avait pas eu en 2020 et seulement 4 en 2019. Alors que janvier a été relativement doux et humide, février a été caractérisé par un temps sec et de gros écarts de température entre le jour et la nuit, surtout autour du 24, où des valeurs maximales de 20°C alternaient avec des gels nocturnes.

Le printemps a commencé en étant plutôt frais et sec (mars et avril), avec de nombreux coups de gel pendant une bonne partie du mois d'avril (-2 à -4°C environ pendant 16 nuits sur 20 entre le 4 et le 23), avec encore une nuit de gel le 3 mai. Le mois de mai est ensuite resté frais mais a été très arrosé (plus de 150% de la norme). Le mois de juin est ensuite devenu très chaud, ce qui a été propice à la formation de phénomènes orageux, accompagnés de grêle, causant de gros dégâts dans de nombreuses régions jurassiennes (18 au 21, puis 23-24 juin).

La période orageuse de la dernière décade de juin a inauguré un été pourri, frais et pluvieux jusqu'au début du mois d'août, devenu sec ensuite, mais encore frais. Les températures de septembre ont ensuite été légèrement supérieures aux normes.

L'automne a commencé par un mois de septembre plutôt sec, tout comme les deux mois qui ont suivi et qui ont été plutôt frais. Les premiers coups de gel sont apparus en septembre déjà dans certaines régions d'Ajoie, puis les 23 et 24 octobre et ont été suivis par d'autres, plus fréquents et plus intenses, en

novembre et décembre. Le mois de décembre a ensuite été très arrosé (presque le double de la norme).

Les périodes de mauvais temps relevées ci-dessus ont de plus eu comme corollaire un déficit en rayonnement par rapport aux années précédentes. La quantité d'énergie reçue à Courtemelon a en effet été de 37'835 W/m^2 en 2021, contre 43'710 et 43'244 en 2020 et 2019, respectivement. Le graphique 3 donne les quantités mensuelles d'énergie reçues pour les mois de l'année 2021, comparées aux deux années précédentes.

Graphique: **observations météorologiques à Courtemelon en 2021**

Légende: - histogrammes: pluviométrie en mm (échelle de gauche)
- lignes brisées: températures minimale, moyenne, maximale en °C (échelle de droite)

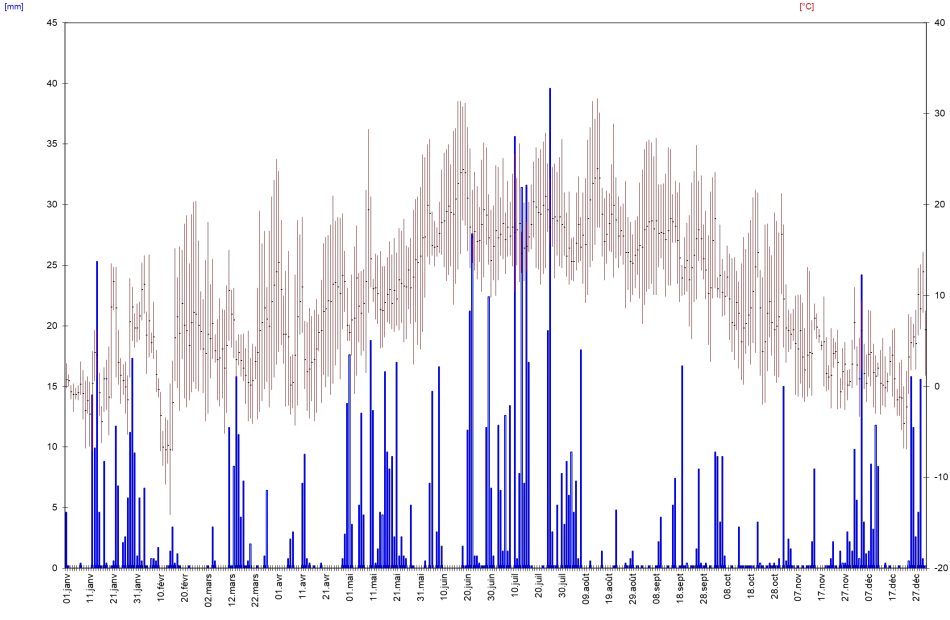

5. Économie végétale

5.1 Fourrages

La reprise de végétation était plus tardive qu'en 2020. Les conditions sèches de mars et avril ont permis de lâcher les bêtes sur les pâturages, et ceci malgré une pousse de l'herbe freinée par le manque de précipitations et des températures fraîches.

Les premières coupes d'ensilage se sont déroulées dès mi-avril. Les récoltes de foins ont pu se faire début juin (en plaine). Des orages de grêle ont anéanti les récoltes de foin dans bien des secteurs. Les volumes de fourrage engrangés cette année sont bons mais, la qualité n'est pas partout au rendez-vous. Ceci est principalement dû au manque d'ensoleillement et au surplus d'eau.

Les exploitants qui ont pu faucher dans la première décade de juin ont également fait une bonne première coupe de regain grâce aux précipitations qui s'en sont suivies. Pour les parcelles qui n'ont pu être récoltées à cette période, il a fallu attendre la mi-juillet pour qu'un nouveau créneau météorologique permette un séchage de fourrage.

Les maïs se sont semés sur une très longue période, allant de mi-avril à mi-juin. Cette année, il n'y a pas eu de problème de fécondité des épis. En revanche, certaines parcelles ont fortement souffert du travail dans des conditions trop humides, ce qui a très fortement pénalisé le rendement. Les récoltes se sont déroulées au moins un mois plus tard à comparer à l'année dernière. Certaines parcelles ont même été affectées par le gel à l'automne.

5.2 Céréales fourragères

L'orge reste la principale céréale fourragère au niveau des tonnages livrés, suivi du blé fourrager (sans le blé panifiable déclassé). La surface dévolue aux céréales fourragères a augmenté de 13 ha comparée à 2020, pour se situer à 2455 ha (maïs grain compris).

Les récoltes d'orges se sont déroulées en plusieurs phases, les pluies ayant interrompu les chantiers à de nombreuses reprises. Au niveau des rendements,

ils sont hétérogènes, comme pour toutes les céréales, avec de très faibles poids à l'hectolitre. Cette année, les centres collecteurs annoncent un peu plus de 1800 tonnes de blé panifiable déclassé en qualité fourragère.

5.3 Céréales panifiables

Les cultures ont bien passé l'hiver. Les conditions météorologiques du printemps ont été favorables aux interventions de désherbage mécanique. Malgré les importantes précipitations des mois de mai et juin, la septoriose n'a pas été problématique. Certaines parcelles ont subi des attaques de fusariose, plus ou moins importantes selon les secteurs et les variétés. Il est bon de rappeler que la rotation, le travail du sol et le choix variétal sont les principaux leviers agronomiques afin d'éviter des pertes économiques qui peuvent s'avérer importantes.

Les récoltes ont été très compliquées au vu de la météo de cet été. Du point de vue qualitatif, les pluies incessantes du mois de juillet ont eu un gros impact sur les poids spécifiques et la germination sur pieds. Beaucoup de lots ont été déclassés à cause de ces critères. Quantitativement parlant, la récolte peut être qualifiée de moyenne. Les meilleurs rendements ont été obtenus sur des sols superficiels et drainants.

Les centres collecteurs jurassiens ayant répondu à notre questionnaire ont annoncé 9'787 tonnes réceptionnées. Au géoréférencement du printemps 2021, les exploitants jurassiens ont déclaré une surface de 3'627 ha dévolue aux cultures panifiables soit une augmentation de 134 ha comparée à 2020.

Point de vue

Jean-Bernard Chavanne,
Dicastère productions végétales

Pour les céréaliers, l'année 2021 est marquée par une récolte très basse.
La situation est frustrante pour les producteurs, vu que le prix indicatif reste inchangé, la FSPC n'ayant pas réussi à négocier une augmentation.
Malgré cette situation, ces mêmes producteurs doivent participer financièrement à l'aide pour l'exportation de la farine par les cotisations au fonds d'allégement de marché.
Les céréaliers peuvent se sentir lésés par le système, car entendre les boulangers annoncer des hausses de prix pour cause d'augmentation de la farine, sous-entendu *le blé est payé plus cher aux paysans*, est totalement faux.
Les stocks obligatoires de blé de la Suisse étant au plus bas, les agriculteurs pressent les instances concernées d'intervenir pour améliorer le prix du blé ces prochaines années, afin que ceux-ci retrouvent une juste part de la chaîne alimentaire pour leur travail.

5.4 Oléagineux

À cause du sec persistant au printemps, l'implantation et la levée des colzas ont été difficiles dans certains secteurs. La grosse altise et le charançon du bourgeon terminal ont nécessité des interventions dans certaines parcelles de colza. La majorité des colzas a bien hiverné et est très vite repartie au printemps. Les attaques du gros charançon de la tige associées au gel ont péjoré voire anéantis le rendement dans certaines parcelles. La floraison s'est déroulée sur une longue période et les rendements étaient inférieurs à l'année 2020. Au total, les centres collecteurs jurassiens ont réceptionné 3'156 to d'oléagineux (colza, tournesol et soja).

5.5 Protéagineux

Les implantations se sont déroulées dans de bonnes conditions et à des dates optimales. Cependant, les précipitations du printemps (mai et juin) ont été très néfastes à la production de protéagineux. Le rendement moyen des féveroles a été divisé par deux. En pois, la diminution comparée aux moyennes des dernières années est de 50% à 100%.
Il y avait 414 ha de protéagineux annoncés au recensement 2021 soit une baisse de 38 ha comparé à l'année 2020.

5.6 Betteraves

Les surfaces de betteraves ont très légèrement diminué en 2021 par rapport à 2020, pour s'établir à 550 ha de betteraves sucrières (565 ha en 2020) et 24 ha de betteraves fourragères (29 ha en 2020).
Le nombre de betteraviers s'élève à 97 en 2021 contre 98 en 2020. La météo de l'été étant peu clémente, les taux de sucre ont été faibles en 2021 par rapport aux autres années. Cependant, le centre betteravier ne possédait pas encore les chiffres définitifs 2021 à l'heure de clôturer le rapport annuel. Depuis 2020, le centre n'élabore plus de statistiques par gare de chargement.

Gare de chargement		Betteraves t	Surface ha	Rendement t/ha	Sucre %	Tare tot. %
Jura	2021	n.d.	550	n.d.	n.d.	n.d.
	2020	32’428	572	57	17.8	10.0
	2019	34’634	482	71	17.2	10.7
	2018	26’792	492	54	19.8	7.7
	2017	34’574	466	74	18.9	8.6
	2016	19’040	340	56	18.6	7.0
	2015	19’657	338	58	18.7	4.1
	2014	29’421	365	81	17.7	9.9
	2013	20’100	348	78	17.4	8.6
Suisse	2021	n.d.	16’433	n.d.	n.d.	n.d.
	2020	1'305’839	17’902	73	16.4	9.0
	2019	1'451’610	17’779	82	16.4	8.3
	2018	1'261’640	18’933	67	17.9	6.6
	2017	1'545’112	19’628	78	17.9	6.6
	2016	1'278’557	19’885	64	17.5	7.6
	2015	1'357’786	20’243	67	18.9	5.0
	2014	1'926'496	21’311	90	17.6	7.3
	2013	1'391’978	20’120	69	17.6	8.8
Alle	2019	24’625	332	74	17.4	10.7
	2018	22’007	397	55	20.0	8.0
	2017	27’487	366	75	19.0	8.2
	2016	11’905	203	59	18.9	5.9
	2015	12’699	213	60	18.6	3.4
	2014	7’687	221	80	17.8	8.3
Delémont	2019	5’544	81	69	16.9	11.0
	2018	3’960	94	42	18.3	5.2
	2017	7’088	99	71	18.3	10.3
	2016	5’233	100	52	18.0	7.6
	2015	4’771	90	53	18.8	5.2
	2014	8’278	106	78	17.7	12.9
Boncourt	2019	3’859	72	53	16.9	10.2
	2016	1’901	36	52	18.2	11.8
	2015	2’187	35	63	18.9	5.7
	2014	3’456	38	92	17.3	10.9
BIO	2021	n.d.	53	n.d.	n.d.	n.d.
	2020	1’087	64	17	n.d.	n.d.
	2019	1’412	41	34	17.5	15.8
	2018	791	27	29	19.7	7.6

Source : Sucre Suisse SA

6. Économie animale

6.1 Production laitière

Point de vue

Sylvain Quiquerez,
Dicastère Économie laitière,
productions bovines et relations transfrontalières

À l'aube de 2022, nous pouvons enfin espérer entrevoir l'issue de la crise sanitaire vécue depuis bientôt deux ans! Pour l'agriculture, et notamment pour les productions liées à mon dicastère, ces deux années écoulées auront plutôt été bénéfiques. Les marchés de la viande se sont maintenus à des prix élevés avec une demande constante. La production laitière bénéficie également d'une hausse générale des prix soutenue par une forte demande nationale. Certes, ces hausses de prix sont à relativiser face à une augmentation générale des matières premières et donc des charges de nos exploitations. Mais la pandémie aura eu le mérite de relever l'importance d'assurer la sécurité de l'approvisionnement. Dans ce contexte, AgriJura souhaite élaborer une stratégie pour la production laitière jusqu'en 2030. Il s'agira de définir des objectifs et des mesures pour garantir une production importante et de qualité de lait dans le canton du Jura.

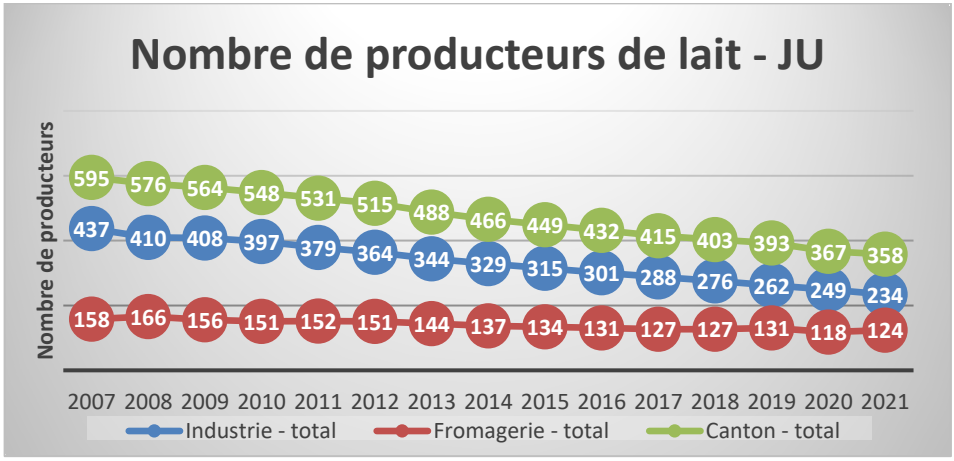

Source: MIBA

Le nombre de fermes laitières a baissé de 9 unités à 358. 15 exploitations ont cessé la production de lait d'industrie et 6 d'entre elles ont pu rejoindre la filière de lait de fromagerie. 234 exploitations produisent du lait d'industrie (102 en Ajoie, 32 FM et 100 VD) et 124 du lait de fromagerie (47 en Ajoie, 66 FM, 11 VD).

La quantité de lait totale produite dans le canton est en forte augmentation par rapport à 2020 (+2.2 millions de kg de lait), année qui avait vu la production la plus basse depuis 2007. Cependant, cette progression ne concerne que le lait de fromagerie, dont la production a augmenté de 2.2 millions de kg. En dix ans, le volume de lait de fromagerie produit aux Franches-Montagnes a progressé par exemple de 25% (+2.8 millions de kg). La production de lait d'industrie reste stable par rapport à 2020 avec une production qui passe, pour la première fois depuis 2007, juste sous les 64 millions de kg de lait (63'963 t).

La moyenne par producteur est en augmentation à 259'537 kg (273'350 kg en lait d'industrie et 233'471 kg en lait de fromagerie). Avec 29 millions de kg destinés à la transformation en fromage (plus haut volume réalisé depuis 2007 et le suivi d'Agrijura), la part de lait de fromagerie atteint 31.2% du lait produit dans le canton.

	2007	**2012**	**2015**	**2019**	**2020**	**2021**
Total producteurs	595	515	450	393	367	358
Quantités livrées globales (t)	90'827	93'581	94'812	92'044	90'727	92'914
Dont lait de fromagerie (t)	26'486	26'437	25'503	28'355	26'720	28'950
Quantités Ø par prod. (kg)	152'651	181'711	210'694	234'210	247'214	259'537

Au niveau suisse, en 2021 les quantités produites étaient stables avec une légère augmentation de près de 0.2% par rapport à 2020, selon les chiffres cumulés à fin novembre. L'effectif de vaches laitières se situait en décembre 2021 à 543'114 têtes contre quelque 568'000 têtes en novembre 2016. Malgré les gains de productivité, la diminution du cheptel ne peut rester sans effet sur les quantités produites, d'autant plus avec les mauvaises conditions estivales.

Pour le lait bio, la production cumulée de janvier à novembre 2021 s'est élevée à 264'829 tonnes. Elle était supérieure de 16'237 tonnes (+6,5%) à celle de la même période en 2020 et de 27'058 tonnes ou 11,4% à celle de la même période en 2019. Ce haut niveau de production s'explique entre autres par la suppression au 1er février 2021 de la liste d'attente pour les producteurs de lait bio. Depuis le début de l'année, 235'602 tonnes de lait bio ont été transformées en produits laitiers bio.

Le prix obtenu pour le lait bio chez mooh atteint 81.1 ct en moyenne sur 12 mois (PSL, octobre 2021). Pour le lait transformé en fromage, les prix relevés par PSL pour la Tête de Moine AOP s'élevaient en octobre 2021 à 78.5 ct par kg en moyenne sur 12 mois et à 85.8 ct pour le Gruyère AOP.

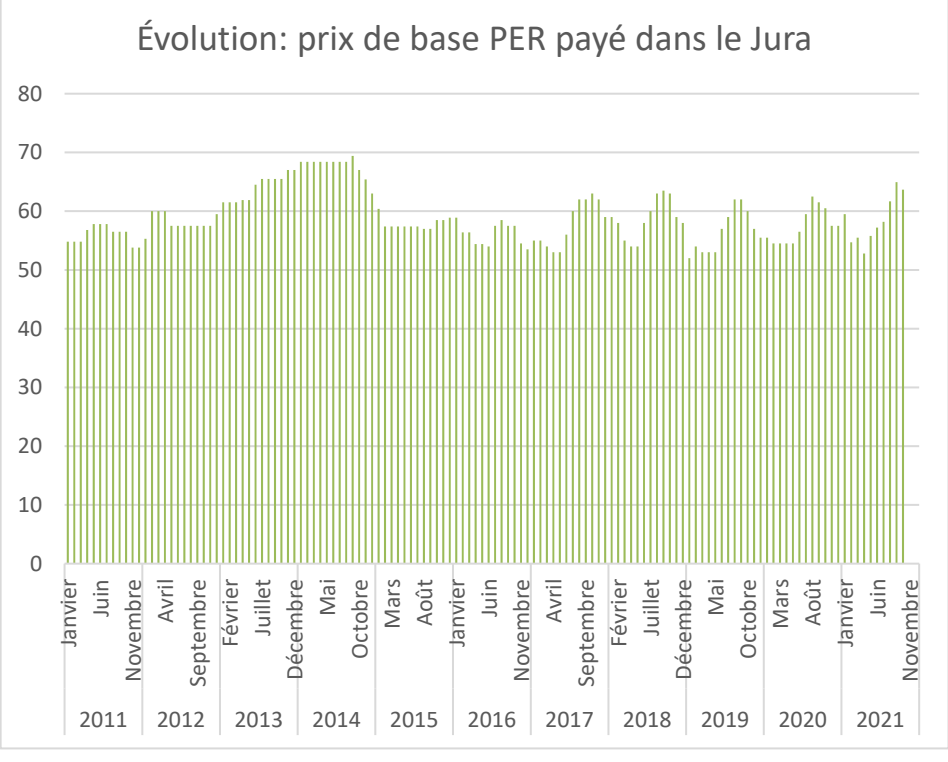

Point de vue

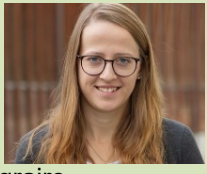

Michelle Wyss,
Collaboratrice à l'USP dans le département Économie, formation et relations internationales de la division Économie agraire
Stagiaire à Agrijura en novembre 2021

Production laitière

«Stagner signifie reculer.» C'est particulièrement vrai pour la production laitière. Celui qui n'innove pas, qui n'augmente pas son efficacité et qui n'essaie pas de donner une valeur ajoutée à son produit, sera tôt ou tard contraint d'arrêter en raison des prix bas des produits ou des exigences toujours plus strictes. En même temps, le simple fait de gérer le travail quotidien prendrait un temps incroyable. Il y a certainement toujours au moins une vache qui vêle à Noël, et les bovins ont découvert le trou dans la clôture juste au moment où l'on serait pourtant invité à l'anniversaire de sa belle-mère.

Même dans le Jura, où les traditions, les paysages typiques et la culture ont été marqués par l'économie laitière, cela fait longtemps qu'elle n'est plus une évidence. Même si la production laitière jurassienne est typiquement associée à la production de fromages, comme la Tête de Moine, 70% du volume de lait est encore commercialisé sous forme de lait industriel. C'est justement dans la production de lait industriel qu'il est difficile, avec un produit souvent standardisé, d'obtenir une valeur ajoutée sur le marché.

En politique, on parle toujours d'agriculture adaptée aux conditions locales. Dans le Jura, il n'y a probablement rien de mieux que la production laitière pour s'adapter au site. Il est dès lors nécessaire de trouver des solutions, afin que les mutations structurelles ne contraignent pas davantage d'exploitations de ce type à cesser leur activité.

6.1 Marchés publics de bétail bovin

Les apports sont repartis à la hausse avec 3824 bovins commercialisés (+205 par rapport à 2020), soit en moyenne 109 têtes par marché. Ce chiffre est cependant à relativiser, 6 marchés ayant été annulés en 2020 durant la crise sanitaire. En 2021, et malgré les contraintes, tous les marchés publics ont pu se

tenir dans le respect des règles en vigueur. De façon générale, les apports sur les marchés sont en baisse et sont à mettre en relation avec le contexte du marché laitier. Le niveau des prix de la viande bovine continue à progresser à un très bon niveau, grâce au système d'importation en vigueur mais aussi grâce à la demande soutenue pour la viande indigène. Les surenchères par rapport à la tabelle Proviande totalisent 744'000 fr. (*poids vif net moyen * n. de bêtes * surenchère moyenne*). À relever que les surenchères réalisées peuvent sensiblement différer d'une catégorie à l'autre et surtout d'un marché à l'autre.

		JB	MA	MT	OB	RG	RV	VK	Ø
Prix moyen	2011	5.18	3.14	4.59	4.49	4.14	2.96	2.59	3.53
	2012	5.49	3.07	4.56	4.49	4.30	3.01	2.66	3.58
	2013	5.52	3.26	4.63	4.58	4.46	3.16	2.87	3.74
	2014	5.39	3.70	4.72	4.70	4.46	3.50	3.21	3.92
	2015	5.67	3.95	5.00	4.99	4.87	3.71	3.40	4.17
	2016	5.86	3.65	4.99	5.14	4.92	3.70	3.37	4.18
	2017	6.28	3.84	5.22	5.29	5.11	4.07	3.75	4.57
	2018	6.03	3.74	4.90	4.92	4.73	3.79	3.48	4.22
	2019	5.83	3.99	5.19	5.23	4.93	3.91	3.69	4.38
	2020	6.26	5.00	5.60	5.60	5.40	4.47	4.13	4.83
	2021	6.71	4.85	5.93	5.92	5.67	4.59	4.24	5.12
Enchère moyenne	2011	0.12	0.21	0.10	0.08	0.08	0.11	0.18	0.14
	2012	0.19	0.17	0.04	0.02	0.04	0.12	0.24	0.17
	2013	0.23	0.10	0.07	0.06	0.12	0.16	0.23	0.19
	2014	0.23	0.18	0.09	0.13	0.15	0.18	0.27	0.22
	2015	0.30	0.33	0.12	0.21	0.20	0.24	0.36	0.29
	2016	0.42	0.30	0.17	0.17	0.26	0.26	0.39	0.34
	2017	0.51	0.36	0.11	0.10	0.20	0.34	0.43	0.35
	2018	0.37	0.33	0.07	0.06	0.12	0.30	0.30	0.23
	2019	0.38	0.31	0.07	0.02	0.14	0.32	0.40	0.30
	2020	1.00	0.35	0.29	0.29	0.31	0.48	0.52	0.51
	2021	0.57	0.65	0.31	0.21	0.27	0.37	0.41	0.37
Nombre de bovins	2011	512	29	374	232	621	191	1853	3812
	2012	508	21	314	246	578	184	1957	3808
	2013	558	27	302	229	636	163	2089	4004
	2014	454	22	251	255	680	164	1921	3747
	2015	464	23	283	285	654	151	2013	3873
	2016	515	15	277	313	605	195	2144	4064
	2017	569	18	305	416	661	173	2126	4268
	2018	454	9	227	475	698	131	2174	4168
	2019	496	8	200	453	728	166	2269	4320
	2020	430	1	110	446	588	127	1917	3619
	2021	480	2	184	509	663	146	1840	3824

Les marchés connaissent donc une bonne situation mais rien n'est cependant acquis. En ce sens, les aides cantonales sont clairement justifiées non seulement pour inciter les producteurs à fréquenter les marchés mais surtout comme soutien à l'élevage dans son ensemble, compte tenu du fait que les contributions sont

différenciées entre les catégories et selon les certificats d'ascendance. Malheureusement, elles connaîtront une baisse à hauteur de 150'000.- en 2022, suite à l'acceptation du budget par le Parlement jurassien.
La place de marché de Glovelier totalise le plus d'apports, juste devant la place de Porrentruy, première en 2019 et 2020. Les apports sur Saignelégier sont en légères baisses sur les dernières années.

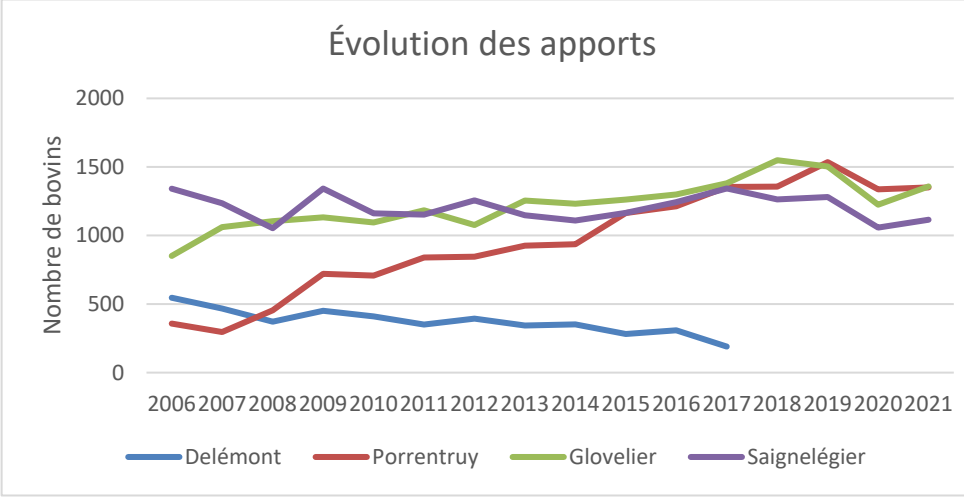

Place de marché (nombre de marchés)	Nombre d'animaux écoulés sur l'année	Différence par rapport à l'année précédente
Porrentruy	1351	+15
Glovelier	1358	+133
Saignelégier (y compris Les Bois)	1115	+57

Près d'un tiers des exploitants jurassiens s'est rendu sur les marchés publics, que ce soit habituellement ou sporadiquement. Moins d'une dizaine de producteurs proviennent de l'extérieur du canton.

Point de vue

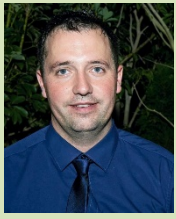

Roger Frossard,
Collaborateur d'Agrijura
Crieur pour les marchés publics

Pour les producteurs, l'année 2022 sur les marchés publics de bétail s'est révélée positive. Les prix sont en augmentation et les surenchères restent élevées. On sent une forte demande de la part des acheteurs, le marché restant sous tension. Pour poursuivre cet élan positif, il est important de garantir une qualité sanitaire des animaux. Les conditions des marchés étant toujours plus strictes, il est primordial d'amener du bétail en santé.

En tant qu'agriculteur, j'ai une vraie plus-value à venir sur les marchés publics. Les raisons sont la garantie de prise en charge, la transparence des prix, ainsi que le revenu supplémentaire généré grâce à la contribution cantonale et à la surenchère restant élevée ces deux dernières années.

L'évolution du nombre de bêtes transitant par les marchés me questionne. En effet, la baisse est nette comparée aux années précédentes, année 2020 mise à part. Les explications de cette évolution sont sûrement à aller chercher du côté de la production laitière. Le nombre d'exploitations qui traient, mais surtout le nombre de vaches laitières étant en diminution constante. Le marché laitier se comportant un peu mieux en 2021 que lors des années précédentes, j'imagine que certaines vaches sont maintenues plus longtemps en production laitière. Cette hypothèse tend à se confirmer au regard des chiffres, la catégorie VK (vache) expliquant à elle seule la diminution des apports. Finalement, les inséminations sexées ou encore la demande en lait de la part des acheteurs font qu'aujourd'hui, moins de lait est trait pour nourrir des veaux qui pourraient arriver sur les 3 places cantonales.

6.2 Marchés de moutons

Statistique 2021 des marchés de moutons

Catégorie	Nombre	PV brut moyen	Déduction moyenne	PV net moyen	Prix moyen
		Kg	Kg	kg	Fr./kg PV net
Agneaux LA < 43 kg	**176**	41.93	2.72	39.205	6.635
Moutons 4 à 8 pelles SM4	**34**	79.4325	5.415	74.0175	3.0775
Moutons 2 pelles SM2	**4**	57.25	4	53.25	4.26
Agneaux pâturages WP	**151**	36.2525	2.2525	34	5.7625
TOTAL	**366**				

6.3 Élevage chevalin

Baromètre du marché, la liste des chevaux a vu 33 sujets transiter et être vendus par ce biais. Le prix moyen est en progression par rapport à l'année précédente (8'295). 69.6% des chevaux vendus l'ont été en Suisse, 13% en Belgique et en Allemagne, et 4.3% en France. Parmi les motifs d'achat, on trouve un certain engouement pour l'attelage avec 22,7% puis bien sûr l'équitation avec 13,6%. La FJEC remarque que les demandes principales sont pour un cheval de loisirs, polyvalent.

Le projet «FM en manèges» se poursuit. 18 chevaux ont été placés durant l'année, 17 sont arrivés en fin de contrat, dont 12 ont été vendus lors de leur séjour. Ce projet est bien accepté par les éleveurs qui proposent leurs chevaux, renonçant à des ventes, rapides pour pouvoir les placer en manèges. Malgré le boom des ventes, toutes les demandes ont pu être satisfaites jusqu'à la fin de l'année. On remarque que les centres équestres qui ont adhéré au projet restent fidèles et reprennent un cheval lorsque celui-ci est arrivé en fin de contrat ou est vendu.

7. Structure et projets AgriJura

7.1 Comité

Au cours de ses dix séances, le comité s'est penché sur différents sujets, notamment:

- la Politique agricole 22+
- la trajectoire de réduction
- les ordonnances agricoles
- la campagne contre les initiatives phytosanitaires extrêmes
- le stockage des engrais de ferme,
- les Portes ouvertes à la ferme ;
- l'extension du programme réfugiés ;
- le marché laitier ;
- le budget cantonal 2022
- les dégâts dus à la faune ;
- le Parc du Doubs ;
- le trafic rural de frontières ;
- les plans de gestion intégrés (PGI)
- l'engagement de personnel
- le fonctionnement interne de la structure

Lors de l'assemblée du 4 mars 2022, deux personnes se retireront du comité: Pierre-André Hulmann, dicastère environnement, faune sauvage et Parc du Doubs ainsi que Romain Surdez, dicastère aménagement du territoire.

Fin 2021, AgriJura comptait 896 membres.

7.2 Animation rurale et sociétés régionales

Les activités des sections régionales ont été fortement ralenties par la crise du coronavirus. Les votations du 13 juin était le thème qui a mobilisé les sections régionales durant le début de l'année 2021, avec l'organisation de soirées d'informations, la distribution de jus de pomme dans les gares ou dans les marchés ou encore la construction de structures en paille. Dans les autres activités, les portes ouvertes à la ferme ont pu avoir lieu aux Franches-Montagnes mais la journée des écoliers a, elle, été annulée.
Les rencontres annuelles de fin d'année ont aussi été annulées dans les quatre sections, cela à cause des difficultés d'organisation avec les mesures de protection sanitaire. Des soirées informatives seront cependant organisées durant le printemps ou le début d'été 2022, en lien avec l'actualité 2022 (votation sur l'élevage intensif et train d'ordonnance sur la trajectoire de réduction des PPh notamment).

Ajoie. La section ajoulote s'est fortement mobilisée contre les initiatives agricoles du mois de juin. La section a en effet mis beaucoup de temps et d'efforts à disposition pour la création de plusieurs structures en paille à travers le district. Dans les autres dossiers, Agrijura et sa section Ajoie ont interpellé la ville de Porrentruy pour qu'elle enlève les poteaux en plastique qui gênaient à la rue Thurmann jusqu'à la fin des travaux à la rue Joseph-Trouillat. Ceci afin de faciliter le passage des machines agricoles durant les travaux. Enfin, un groupe de travail a été constitué afin de remettre l'étude de la collaboration avec Thermobois pour la création d'une installation de séchage de fourrage à l'ordre du jour.

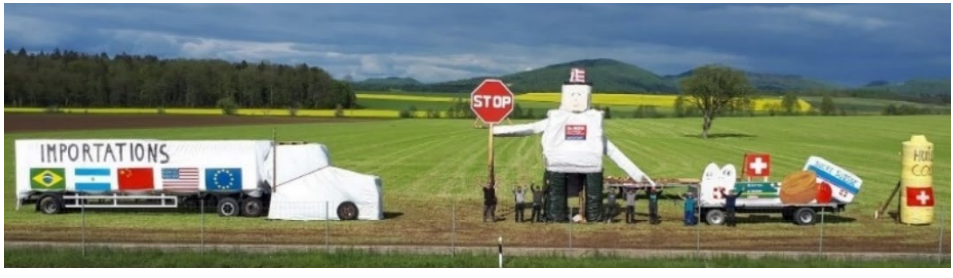

Clos du Doubs. Sur les rives du Doubs, plusieurs dossiers ont été saisis par le comité. Parmi les sujets, citons le dossier de la présence du loup et le règlement sur la gestion des eaux de surface. L'année 2021 a aussi été une année très importante pour l'avenir du Parc du Doubs puisque les communes ont dû avaliser en fin d'année dernière la nouvelle charte pour les dix prochaines années. La section a soutenu le renouvellement de la période d'activité du Parc du Doubs, mais attend néanmoins que les projets lancés soient réalistes et que les soutiens soient à la hauteur des efforts fournis par les agriculteurs. Les moyens levés par la structure du Parc, notamment financiers, sont importants. Ils permettent d'amener de la plus-value dans la région. Lors de la prochaine période, la section attend que l'efficience de leur utilisation soit améliorée. Dans les projets 2022, la section Clos du Doubs organisera la journée des portes ouvertes à la ferme, le dimanche 12 juin prochain.

Franches-Montagnes. La section taignonne était aussi concernée par le renouvellement de la charte du Parc du Doubs et a informé ses membres des enjeux de ce renouvellement par newsletter en parallèle avec la section Clos du Doubs. En 2021, la section s'est fortement impliquée dans la journée des portes ouvertes à la ferme qui a eu le dimanche 19 septembre. Malgré les incertitudes liées à la situation sanitaire et à la météo, la journée a connu un bon succès avec la visite d'environ 400 personnes durant la journée. Trois exploitations du Bémont ont ouvert leurs portes au public et ont ainsi permis à toute la population de se faire une image concrète de l'agriculture d'aujourd'hui. Quant au Marché-Concours, son annulation a empêché la section de construire son traditionnel char.

Vallée de Delémont. La Vallée de Delémont devait accueillir la journée des écoliers en 2021, mais les difficultés liées à la crise sanitaire ont empêché son organisation. Cette journée aura donc lieu en 2022 dans la vallée. La section se prépare aussi à organiser la journée des portes ouvertes à la ferme en 2023. À ce titre, des exploitations assez proches et avec plusieurs productions différentes sont recherchées par la section.

Jeunes agriculteurs. La situation sanitaire de l'année 2021 a mis à mal beaucoup de projets du groupe JAJ, mais le groupe est cependant resté très actif pour combattre les initiatives phytosanitaires extrêmes. Plusieurs actions ont été menées pour cela. Le groupe a rencontré toutes les sections jeunes des partis politiques jurassiens pour les allier à la cause et un communiqué de presse commun a été envoyé aux médias. Un concours de structure en paille a été organisé par les JAJ afin de motiver les agriculteurs à créer des statues aux bords des routes et des villages. Les JAJ ont aussi été très actifs sur les réseaux sociaux et à travers la rédaction de courriers des lecteurs pour la presse régionale. De plus, une collaboration avec les jeunes agriculteurs romands a permis la création de vidéos explicatives sur le sujet des votations. Dans les

autres activités, les JAJ ont publié un «JAJ info», destiné à tous les membres des jeunes agriculteurs. Le groupe espère pouvoir organiser une sortie et des soirées d'informations sur différents thèmes en 2022, année qui marquera les dix ans du groupe des jeunes agriculteurs jurassiens.

7.3 Réseaux écologiques

Au nombre de 7, les réseaux écologiques portés par AgriJura totalisent 650 adhérents. La traditionnelle séance terrain du mois de juin a été remplacée en 2021 par une séance en fin d'année, permettant de faire le bilan des réseaux qui arrivaient en fin de période ou en moitié de période. C'était l'occasion de rappeler aux participants les mesures et les nouveautés qui surviendront durant les prochaines années. En parallèle, des informations sont transmises par les canaux d'AgriJura (lettres et SMS). La FRI, mandatée pour la mise en œuvre des projets, est régulièrement sollicitée par des exploitants sur les mesures à mettre en œuvre ou les améliorations possibles.
À noter que des soutiens financiers à l'achat de semences ou à la mise en place de structures sont envisageables. Les biologistes de la FRI, Luc Scherrer et Yann-David Varennes sont les répondants pour toute question en lien avec la mise en œuvre des réseaux.

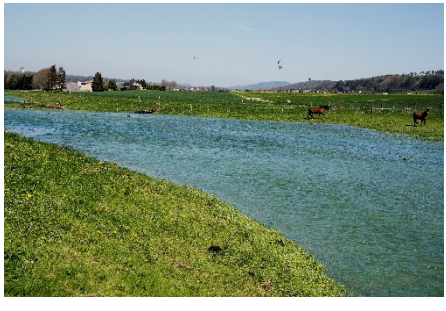

La possibilité d'annoncer les SPB en bordures de cours d'eau de différentes manières a tendance à compliquer les choses pour les exploitants. Un tableau comparatif des types de SPB le long des cours d'eau et les exigences y relatives a été établi et publié sur www.agrijura.ch/PRE.

Situation 2021 des réseaux écologiques portés par AgriJura

Surfaces en ha *Arbres en unités*	Nombre d'agriculteurs	Surfaces promotion biodiversité (SPB)	Total contributions versées (en Fr.)	Arbre fruitier haute-tige	Arbre isolé	Jachère florale	Ourlet	Prairie extensive	Prairie peu intensive	Pâturage extensif	Pâturage boisé	Pré à litière	Haie, bosquet et berge boisée
TOTAL	**650**	**4064**	**3 243 505**	**32 813**	**2620**	**51**	**3**	**1689**	**407**	**985**	**365**	**24**	**178**
Ajoie+	119	838	746 830	6294	230	19	0	546	40	118	1	1	40
Baroche +	81	699	510 100	13 644	427	3	0	266	26	241	0	2	20
Vallée de la Sorne	73	386	313 950	2631	437	4	0	173	32	102	12	2	28
Franches-Montagnes	201	989	744 795	772	75	0	0	193	258	140	339	12	36
Haut-Plateau	61	431	285 435	3044	835	0	0	99	21	243	10	1	14
Haute-Ajoie	46	361	330 285	2276	242	7	1	214	11	88	2	0	24
Vendline-Coeuvatte	69	360	312 710	4152	374	18	2	198	19	53	1	6	16

Données issues du porteur de projet. Des différences d'arrondis sont possibles.

7.4 FarmX, la plateforme de location de matériel agricole

La plateforme a bouclé sa troisième année d'activités. Le développement de la plateforme a nécessité des investissements pour une meilleure stabilité de l'application, l'implémentation de fonctionnalités et répondre aux attentes et besoins des utilisateurs.

Le nombre de réservations qu'affiche la plateforme montre qu'elle est fortement sollicitée (près de 39'000 réservations à fin 2021) et les retours d'utilisateurs se révèlent très positifs. Le nombre de machines publiées est encore insuffisant. Chaque exploitation agricole devrait réfléchir aux machines susceptibles d'être mises en location ou à tout le moins partagées avec certains collègues (mise en location limitée possible sur FarmX). Les thématiques politiques actuelles poussent également au développement de FarmX. Cette dernière a notamment vu l'arrivée de pendillards mis récemment à disposition. L'agriculture de précision et ses machines souvent onéreuses devraient également favoriser l'économie de partage. La démarche FarmX a permis de thématiser plus largement sur l'utilisation de machines en commun en apportant des réponses et solutions aux niveaux logistiques et administratifs.

Le fonctionnement et l'autonomie de la plateforme sont depuis 2021 assurés par FarmX Sàrl, en main des associés (AgriJura, Prométerre, Maschinenring et Seccom).

Déjà aujourd'hui sur FarmX

39252	4321	1073
réservations	utilisateurs	machines

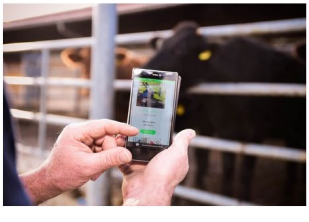

Pour chaque agriculteur, communauté de machines ou entreprise de travaux agricoles

FarmX est la plate-forme suisse de location de machines et services agricoles. Que ce soit quotidiennement dans le cadre de sociétés de machines ou occasionnellement entre voisins agriculteurs, FarmX est LA solution pour l'utilisation de machines de tiers, avec pour ambition faire de la location un véritable réflexe.

7.5 Intégration et occupation de réfugiés dans l'agriculture

Le projet vise l'intégration des personnes migrantes via l'agriculture, avec une participation volontaire de leur part, en vue de créer des passerelles vers la vie active. Du côté de l'agriculture, le projet apporte une réponse à la problématique des plantes indésirables en premier lieu, dont la prolifération nuit à la biodiversité mais également à la qualité des récoltes. Il s'agit donc d'un partenariat gagnant-gagnant au service à la fois de l'intégration et de l'environnement, s'agissant de tâches agricoles directement en lien avec la nature. L'objectif de ce projet n'est pas de fournir des emplois ni de créer des distorsions sur le marché du travail, mais bel et bien de créer un cadre qui permette d'occuper un certain nombre de ces personnes dans le secteur agricole. Pour garantir la non-concurrence avec les emplois dans ou en dehors de l'agriculture, les tâches d'occupations se sont limitées à des tâches bien définies. Un second projet de type «Palier 2» vise pour sa part l'intégration professionnelle dans l'agriculture.

Faits marquants 2021

La participation au programme diminue fortement, malgré une période d'engagement prolongée par rapport à 2020. Au niveau des exploitations participantes, le nombre est en baisse. Il est principalement dû à la pandémie, ainsi que pour certaines, aucun engagement n'a pu être effectué. Deux civilistes se sont relayés durant la 5e saison. Leur mission a été de coordonner les demandes et les disponibilités et d'encadrer le programme. Un groupe whatsapp a été mis en place avec les agriculteurs pour communiquer de la disponibilité ou non des volontaires. L'encadrement du programme par un civiliste est nécessaire. Il permet de garantir le bon fonctionnement et le respect des conditions établies. Le nombre de personnes disponibles pour le programme et disposant d'un livret N est considérablement réduit par rapport aux années précédentes. Cela s'explique d'une part par la diminution des arrivées des personnes migrantes en Suisse et d'autre part en raison du raccourcissement de la procédure d'asile à 140 jours. Il est parfois difficile de répondre aux demandes des exploitants agricoles. Dans ce genre de situations, le coordinateur a dû être amené à réduire le nombre de personnes attribuées par exploitation. Cette dernière constatation pousse AJAM et Agrijura à redéfinir l'engagement pour 2022 sous une autre forme. Via la plateforme Terrentraide, un contrat sur la base d'un engagement d'un dépanneur pourrait être mis en place. Le lancement, et surtout sa réussite, nécessiteront des facilités administratives.

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Période	20.06-20.10	20.03-31.10	15.03-15.10	28.03-31.10	Année COVID	29.03-31.10
Nombre de jours effectués	760	728	615	637	290	305
Exploitations participantes - **Ajoie** - **Vallée Delémont** - **Franches-Montagnes**	17 8 9 1	29 15 11 3	29 15 12 2	29 14 12 3	-	21 10 8 3
Nombre moyen de journées-réfugiés par exploitation	47,5	25	21,2	21,9	-	14.5
Personnes mises à disposition par jour d'activité du projet	8,4	4,5	3,9	4,3		2.1

7.6 Énergies vertes

En 2021, Agrocleantech a mis en place deux programmes de soutien. En voici les tenants et aboutissants:

«Boiler pompe à chaleur (PAC)»: préparation économe de l'eau chaude. Les exploitations agricoles laitières ont besoin d'eau chaude pour le nettoyage de l'installation de traite, des outils de travail et du tank à lait. 2/3 des exploitations agricoles utilisent un boiler électrique pour la préparation d'eau chaude qui requiert beaucoup d'électricité. Jusqu'à 50% de cette consommation électrique peut être économisée en installant un boiler pompe à chaleur (PAC). La condition pour participer au programme de soutien est qu'une exploitation agricole laitière produise au minimum 200'000 kg lait/an, ce qui correspond à un besoin d'eau chaude d'env. 200 litres/jour. Avec cette installation, les producteurs de lait économisent env. 2820 kWh électriques par année, soit environ 560 CHF/an, ce qui rentabilise le boiler PAC après 7 à 8 ans. Les coûts d'investissement se montent à 6000 CHF/boiler PAC. Ce programme de soutien est ouvert depuis le 1er novembre et est prévu de durer jusqu'en novembre 2024. D'autres exploitations agricoles qui utilisent min. 200 litres d'eau chaude par jour peuvent

aussi en profiter. Pour ces dernières le soutien se monte entre 1000 et 1200 CHF par demande.

Programme suite de soutien «Nids à porcelets efficients»: Le programme de soutien actuel a été approuvé. Les nids à porcelets, nids post-sevrage et les rideaux de nids sont soutenus. Le montant couvrira environs 15% des coûts d'investissements, pour un amortissement compris entre 5 et 8 ans. Ce programme suite a démarré dès janvier 2022 et durera jusqu'à épuisement des soutiens financiers ou au plus tard jusqu'à fin 2024. Agrijura vous informera au fur et à mesure du processus mis en place par Agrocleantech.
De plus, la prestation de **conseil énergétique en agriculture** est toujours mise en place sous l'égide d'AgroCleanTech. La FRI, par M. Cédric Linder, se chargera de ces conseils qui reposeront sur deux volets à savoir un conseil en orientation comme check énergétique et cas échéant un conseil PEIK consistant en un audit énergétique approfondi de l'exploitation.

Point de vue

Thierry Blaser,
Dicastère techniques agricoles et énergies renouvelables

Techniques agricoles et énergies renouvelables, voici deux thèmes qui sont on ne peut plus d'actualité!
Techniques agricoles: les agriculteurs ont sans cesse cherché à améliorer les méthodes de travail que ce soit pour les récoltes, le conditionnement des fourrages, le travail du sol et surtout les soins apportés aux cultures. Ces techniques sont toujours en évolution mais il est important de laisser le temps à l'adaptation et le bon sens de la pratique. Je trouve regrettable que certaines mesures comme l'obligation de l'utilisation des pendillards soient imposées par la Confédération alors que la bonne pratique serait bien plus cohérente.
Énergies renouvelables: les installations de biogaz agricole ont encore un grand potentiel de développement. Actuellement, en Suisse, environ 5% des engrais de ferme servent à produire de l'énergie. Le potentiel est donc encore énorme. Un meilleur soutien aux installations de biogaz agricole injectant de l'électricité et du gaz, ainsi qu'à l'utilisation des produits issus de la méthanisation aiderait à exploiter ce potentiel.

7.7 PGI

Agrijura a remonté à maintes reprises les difficultés et la complexité de cette planification. Alors que les plans de gestion intégrés (PGI) se terminent ou s'enlisent dans les communes concernées, une discussion entre les services compétents du canton a débouché sur un constat, les processus doivent être revus. Il est ainsi prévu de simplifier la procédure, en la testant notamment via un projet pilote. En lieu et place de recalculer le potentiel fourrager de l'ensemble des pâturages boisés d'une commune, les futurs PGI pourraient se focaliser sur une thématique plus précise et englobant de moins grandes surfaces.

Point de vue

Romain Surdez,
Vice-président,
Dicastère aménagement du territoire

Les agriculteurs ayant leur exploitation à proximité des villages, sont confrontés tôt ou tard aux problèmes de proximité des zones à bâtir. Agrijura devrait pouvoir encore plus les soutenir lorsque des démarches sont nécessaires (conditions à faire valoir pour une demande de permis aux abords de l'exploitation agricole).

Le revers de la médaille concernant la protection de la zone agricole, rend parfois pénible la procédure d'un permis de construire pour l'agriculture.

Rappeler la check-list élaborée sur le site d'Agrijura concernant les PAL (*https://www.agrijura.ch/cja/themes/amenagement-du-territoire*).

7.8 Prestations de la Poste et distribution du courrier

Fin février, les habitants du Jura apprenaient que La Poste allait digitaliser l'ensemble de son service à domicile. Par cette modification, La Poste supprime par exemple une affichette qui permettait aux près de 400'000 ménages suisses d'indiquer directement sur leur boîte aux lettres à la factrice, respectivement au facteur, le besoin de bénéficier du service à domicile. Dans le Jura, ce ne sont pas moins de 7000 ménages qui sont concernés par cette modification qui déploie ses effets à partir du 1er mars 2021, principalement dans les zones

rurales. Les prestations touchées par cette modification concernent aussi bien l'expédition de lettres et de colis, que le paiement des factures. Il n'y a d'ailleurs aucune garantie, qu'à terme, des prestations supplémentaires soient également touchées par la numérisation. Le recours aux services précités de La Poste devra automatiquement passer par Internet, un appel à une centrale téléphonique ou via une commande numérique avant 7h30 le matin même.

En parallèle de cette nouvelle disposition, la fermeture de bureaux de poste dans certains villages ruraux ne garantissait plus la livraison du courrier à domicile pour certaines exploitations isolées ou même le maintien de cases postales pour celles qui avaient choisi ce mode de distribution. Dans certains cas (Develier et Courroux), des menaces de suppression des prestations pourtant garanties ont fait réagir nombre d'entre vous. Agrijura, avec l'appui du service juridique a fait pression pour éviter la détérioration de ce service publique.

8. Terrentraide Sàrl

La pression sur le marché des travailleurs agricoles se ressent dans les chiffres de Terrentraide Sàrl. En effet, tous les dépannages n'ont pas pu être honorés et il est parfois difficile de trouver une personne disponible. Heureusement, les situations critiques ont pu tout de même être solutionnées, grâce également à la solidarité du monde agricole. Cependant, lors de périodes de fortes demandes, notamment durant les vacances, les exploitants ont dû parfois faire appel à leurs connaissances. En 2022, AgriJura va continuer à démarcher de potentiels nouveaux dépanneurs et dépanneuses, afin d'assurer un service digne de ce nom.

	2018	**2019**	**2020**	**2021**
Demandes de dépannage	**13**	**20**	**23**	**18**
Dépannage effectué	8	11	10	4
Mise en relation	2	6	5	6
Pas de solution	2	2	2	4
Annulé	1	1	3	6
Nombre d'exploitations abonnées	38	43	40	41
Jours de dépannage effectués	133	126	45	38

9. Prestaterre CJA Sàrl

emmental assurance

agrisano
Pour l'agriculture!
Toutes les assurances à portée de main.

Assurances de personnes	Assurances de choses et sur le patrimoine
• Caisse maladie (assurance de base et complémentaires) • Indemnités journalières maladie/accident • Risque / assurance-vie • Prévoyance vieillesse • Protection juridique	• Inventaire ménage • Inventaire de l'exploitation • Bâtiments • RC privée et d'entreprise • Véhicules et casco machines • Bétail • Panneaux photovoltaïques

Les primes de l'assurance de base ont subi une forte augmentation (10%) en 2021 en lien avec l'afflux massif de personnes (1'500) en 2019. Pour rappel, cette année-là, les primes d'Agrisano étaient la référence pour les bénéficiaires de subventions cantonales totales (services sociaux et bénéficiaires de prestations complémentaires). Au vu de l'augmentation, Agrisano n'étant plus la référence, de ce fait, 1'500 personnes ont changé d'assurance.

L'effectif du nombre d'assurés pour les assurances LCA est stable. Pour rappel, les assurances complémentaires (de soins, indemnité journalière, etc.) sont réservées à la population agricole ou para-agricole. Elles bénéficient de nombreux avantages et de bons rapports qualité/prix.

Assurances	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Diff.
Base LAMal	1'200	1'328	1315	1062	996	*1115*	1'673	3'185	1'611	***-1'574***
Compl. AGRI-spécial (LCA)	670	707	744	768	725	*712*	712	731	739	***+8***
Indemnité journalière	254	278	350	366	386	*382*	390	396	390	***-6***
AGRI-protect	235	246	258	274	280	*277*	278	291	288	***-3***

(protection juridique)										

* Situation au 1.1

Les couvertures spécifiques au monde agricole, via les produits Agrisano et Emmental, offrent des prestations avantageuses et sur-mesure pour les familles paysannes. 45 exploitations agricoles ont sollicité un conseil global pour vérifier leur portefeuille d'assurances et les solutions de prévoyance.

Plus de 295 personnes (+ 16 personnes par rapport à 2020) sont assurées en 2b ou 3b. Ces assurances permettent de s'assurer en cas d'invalidité, de décès et/ou pour la prévoyance professionnelle (épargne).

En 2021, Prestaterre a étroitement collaboré avec un peu plus de 310 entreprises (agricoles, para-agricoles et autres).

Année	LPP		LAA		IjM	
	Salaires assurés	Primes	Salaires	Primes	Salaires	Primes
2009	950'522.-	103'463.65	2'625'577.-	134'525.40	2'683'369.-	17'673.20
2010	1'014'312.-	119'344.05	3'094'331.-	165'830.70	3'188'141.-	21'310.90
2011	1'109'684.-	131'026.85	3'342'734.-	179'357.10	3'531'139.-	24'080.20
2012	1'173'813.-	137'856.85	3'533'403.-	189'567.40	3'729'815.-	25'364.00
2013	1'213'142.-	150'379.30	3'665'186.-	193'614.70	3'880'153.-	25'905.00
2014	1'236'782.-	162'390.00	3'983'761.-	207'512.00	4'289'674.-	28'587.00
2015	1'323'795.-	154'100.55	4'200'866.-	217'441.40	4'335'906.-	28'645.80
2016	1'353'734.-	160'868.00	4'580'225.-	225'089.70	4'881'109.-	33'520.80
2017	1'501'515.-	182'834.70	4'977'226.-	238'627.90	5'282'840.-	51'133.60
2018	1'555'983.-	188'099.55	5'495'045.-	259'633.10	5'806'008.-	56'861.00
2019	1'687'710.-	203'489.05	5'727'584.-	266'667.40	6'061'136.-	59'681.90
2020	**2'282'626.-**	**293'946.25**	**6'344'539.-**	**302'438.30**	**6'585'111.-**	**64'978.40**

10. Service juridique

Depuis le 1er janvier 2021, AgriJura propose une prestation de renseignement juridique limitée, pour autant que les personnes qui sollicitent cette prestation s'affilient à Agri-protect d'Agrisano. Cette assurance de protection juridique peut compter sur les compétences de la Société rurale de protection juridique (Prométerre). À noter que l'objet pour lequel le renseignement juridique est sollicité n'est pas couvert par la protection juridique qui ne couvre que les nouveaux cas qui se produisent après signature du contrat d'assurance. Relevons également qu'Agri-protect est conçue dans un esprit de défense professionnelle et ne couvre par conséquent pas les litiges entre paysans. La complexité du droit justifie pleinement de disposer d'une protection juridique.

AGRI-PROTECT	Dossiers ouverts	Droit des contrats	Droit administratif	Droit des assurances	Responsabilité civile / droits réels	Droit successoral	Constructions, aménagement du territoire	Droit pénal	Circulation routière	Dossiers en cours
2013	7	4	2	1						24
2014	9	5		1		1	2			18
2015	10	3	5	1	1					17
2016	11	1	3	3				2	2	
2017	6	1	5							14
2018	7	4	2					1		16
2019	6	1	2	2	1					16
2020	13	5	5	1				1		19
2021	6	1	2	2				1		13

11. Fondation Rurale Interjurassienne

S'agissant de la formation supérieure, une nouvelle volée de candidat-e-s à la maîtrise a été ouverte en 2021 avec 9 candidat-e-s, dont 4 jurassien-ne-s.

La participation aux cours de formation continue a réuni en 2020-21 912 personnes, à raison de 1,7 cours suivi par participant-e. Les 53% des cours ont été dispensés, malgré la fermeture de la formation continue de novembre à avril, en raison de la pandémie. Sur un total de 1548 participations à des prestations de formation continue, 684 l'ont été en ligne. Lors de l'élaboration de son programme de formation continue, la FRI a à nouveau associé les chambres d'agriculture pour définir les thèmes.
AgriJura est impliquée dans les activités de la FRI au travers de sa représentation au Conseil de fondation mais aussi via la collaboration sur des projets communs.

Nombre d'élèves jurassiens

Désignations	91/92	95/96	00/01	05/06	10/11	17/18	18/19	19/20	20/21	**21/22**
Agropraticien AFP					3	3	7	3	6	6
Agriculteur CFC	88	62	57	77	71	56	56	53	62	57
Ecole de chefs d'exploitations (brevet et maîtrise agricoles)	21	13	13	16	25	29	20	26	39	45
Employé-e en intendance AFP					8	10	12	7	7	7
Gestionnaire en intendance CFC	-	8	23	48	33	35	38	37	32	32
Formation de la paysanne (brevet)	-	-	-	13	5	17	19	17	17	13

12. *Promotion de l'agriculture*

12.1 Foire du Jura

La Foire du Jura et son espace agricole ont à nouveau subi les effets négatifs de la pandémie avec une nouvelle annulation. L'annulation a permis d'éviter d'engager des frais. L'opération radio prévue sur les ondes de RFJ a été revisitée avec l'émission *RFJ s'invite à la ferme.* Les soutiens non utilisés de la campagne «Paysans suisses. D'ici, avec passion» ont pu être réalloués sur d'autres mesures. AgriJura espère pouvoir proposer à nouveau l'Espace agricole dès 2022, pour autant que les conditions sanitaires le permettent.

12.2 Journée Portes ouvertes à la ferme

Après l'annulation de 2020, la Journée nationale des Portes ouvertes à la ferme a pu se dérouler le 19 septembre 2021 dans trois exploitations du Bémont, chez les familles Vermeilles, Rais et Hutmacher. C'est la section Franches-Montagnes qui s'est chargée avec brio d'organiser cette deuxième édition qui a connu un bon succès, malgré une météo défavorable et des conditions sanitaires incertaines. Cet événement a rassemblé près de 500 producteurs et consommateurs. Alors que le Brunch à la ferme séduit le public par les papilles grâce aux saveurs de la ferme, les Portes ouvertes se démarquent en faisant découvrir les coulisses du métier, en expliquant ce que l'on produit et comment on le produit. La formule choisie, concentration de la fête dans une région et parcours passant par plusieurs fermes, a été un succès indéniable et le travail réalisé par les bénévoles y est pour beaucoup. La prochaine journée aura lieu dans le Clos du Doubs, le dimanche 12 juin 2022.

12.3 Brunch du 1er août

Malgré les mesures strictes liées à la pandémie, 198 fermes en Suisse ont participé au Brunch à la ferme du 1er août, dont 30 en Suisse romande. Dans le Jura, trois exploitations (Amstutz à Mormont, Oppliger-Flück au Peu-Péquignot et Nicolet aux Ecorcheresses) ont organisé la formule ordinaire du brunch. La Famille Fleury, du Clos-des-Cantons, a, comme en 2020, opté pour le Brunch-to-go, avec une formule à l'emporter qui a connu un franc succès.
AgriJura remercie toutes les personnes qui se sont engagées pour le succès de cette 29e édition de ce rendez-vous phare de l'été.

12.4 RFJ s'invite à la ferme

L'annulation de la Foire du Jura fait que l'opération RFJ s'est décentralisée dans des fermes réparties dans le canton. Sur 6 jeudis entre le 16 septembre et le 21 octobre, les auditrices et auditeurs ont pu découvrir les coulisses d'une exploitation à une période de forte audience entre 16h et 18h.

Présenter ce que l'on produit, ce que l'on met en place pour une production durable (environnement, bien-être animal), diversité des activités, savoir-faire, enjeux de l'agriculture, origine de nos denrées alimentaires, ce que le consommateur a à gagner d'acheter local et indigène: autant d'éléments que l'émission *RFJ s'invite à la ferme* a pu aborder lors des différents passages à l'antenne.

12.5 Capsules TV

Sous le titre «Terre à Terre» et en collaboration avec Ajoie TV et Tagada prod, AgriJura a réalisé une deuxième saison de reportages TV mettant en scène un-e exploitant-e expliquant une facette de sa production. Le but est de donner la parole aux praticiens et d'utiliser ces vidéos sur les réseaux sociaux. Vous trouverez tous les épisodes des saisons 1 et 2 de cette série sur la page Facebook d'AgriJura (https://www.facebook.com/agrijura/).

12.6 Autres activités

Durant l'année 2021, deux pages «Fenêtre sur la campagne» ont été produites et publiées dans le *Quotidien Jurassien* comme projet complémentaire cantonal «Paysans suisses. D'ici avec passion».
Les 25 et 26 septembre, AgriJura a mis en évidence le bien-être animal dans le cadre du Concours suisse des produits du terroir à Courtemelon, avec un stand dédié à ce thème.

13. AJAPI

Programme	Contrôles 2021	Programme	Contrôles 2021
PER	91	**AQ viande**	108
SRPA / SST	59	**Chevaux FM**	70
Contrôles officiels de base	279	**Exigences de base**	83
Réseaux écologiques	98	**Suisse Garantie**	101
Protection des eaux	89	**Biodiversité**	67
IP-Suisse	237	**Alpe et montagne**	6
Qualité du paysage	90	**Pollinisateurs**	7
Extenso	37	**Estivage**	14
Efficience des ressources	32	**AOP Gruyère et TDM**	16

14. *Programme d'activités 2022*

Politique agricole et marchés

- Campagne contre l'initiative «Élevage de masse».
- Réponse au postulat concernant la PA22+ aux Chambres fédérales.
- Révision de la loi sur la chasse concernant les grands prédateurs.
- Contacts avec les partenaires commerciaux et institutionnels.
- Défense des budgets cantonaux en faveur de l'agriculture.

Aménagement du territoire

- Plan spécial cantonal Périmètres réservés aux eaux.
- Suivi de la révision des plans d'aménagement local.
- Participation à la deuxième révision du Plan Directeur Cantonal.

Organisation et sections régionales

- Fonctionnement autonome des comités avec présence d'un collaborateur.
- Poursuite tournus des activités (Portes ouvertes à la ferme, écoliers à la ferme, excursions inter-régions).
- Soutien aux exploitations en difficulté par le fonds de solidarité.

Environnement, énergie

- Mise en place de mesures de protection adaptées à la région pour lutter contre les grands prédateurs.
- Accompagnement du programme phytosanitaire cantonal.
- Conseils et animation dans les réseaux écologiques.

Promotion de l'agriculture

- Mise en œuvre des projets cantonaux de la campagne «Paysans suisses. D'ici par passion».
- Troisième édition des Portes ouvertes à la ferme.
- Participation à la Foire du Jura post-covid.

Techniques agricoles et énergies renouvelables

- Consolidation de la plateforme FarmX.
- Développement et soutien aux biogaz agricoles.
- Séchage de fourrage avec appuis de la HAFL.

Organisation AgriJura

- Réélection du comité pour un nouveau mandat.
- Remplacer Romain Surdez et Pierre-André Hulmann au comité d'AgriJura.
- Numérisation des archives.

Agissez en pro, abonnez-vous !

Agri HEBDOMADAIRE PROFESSIONNEL AGRICOLE DE LA SUISSE ROMANDE

Mes coordonnées

Nom .....

Prénom .....

Rue/N° .....

NPA/Localité .....

Téléphone .....

E-mail .....

Date .....

Signature .....

Je désire offrir Agri à:

Nom .....

Prénom .....

Rue/N° .....

NPA/Localité .....

Téléphone .....

E-mail .....

Bulletin à envoyer au Journal Agri, CP 1080, 1001 Lausanne ou scanné à abo@agrihebdo.ch
www.agrihebdo.ch

○ + +

135.– 1 AN PAPIER + NUMÉRIQUE

– accès e-paper – archives dès 1999 – **CADEAU** couteau

○ +

70.– 6 MOIS PAPIER + NUMÉRIQUE

– accès e-paper – archives dès 1999

○

110.– 1 AN NUMÉRIQUE

– accès e-paper – archives dès 1999

○ **35.– 3 MOIS (12 éditions papier)**

Offre non renouvelable

15. Procès-verbal de l'assemblée générale 2021 par voie écrite

Assemblée résiduelle: mardi 17 août 2021, 13h30, Courtételle et Porrentruy

Tenue de l'assemblée générale ordinaire d'AgriJura sous forme écrite, conformément à l'article 6b de l'Ordonnance 2 COVID-19.

Présences: Nicolas Pape (président), Romain Surdez, Corinne Gerber

Scrutateurs: François Monin, Marc Kury, Amélie Nagel (excusée)

Bulletins rentrés: 87 Bulletins nuls: 0 Bulletins valables: 87

Point 1: Procès-verbal de l'assemblée générale 2020 sous forme écrite

Le procès-verbal de l'assemblée générale 2020 est intégré au rapport d'activité 2020 d'AgriJura qui vous a été envoyé en juillet dernier *(www.agrijura.ch/AG2021)*

Acceptez-vous le procès-verbal?

Oui: 86 Non: 0 Abstention: 1

- **Le procès-verbal de l'assemblée générale 2020 est accepté.**

Point 2: Rapport d'activités 2020

Le rapport d'activité vous a été envoyé en juillet dernier. *(www.agrijura.ch/AG2021)*

Acceptez-vous le rapport d'activités?

Oui: 85 Non: 2 Abstention: 0

- **Le rapport d'activités 2020 est accepté.**

Point 3: Comptes 2020

Le résultat d'AgriJura boucle avec CHF 20'299.15 de bénéfice, contre CHF 4'200.- inscrits au budget. *(www.agrijura.ch/AG2021)*

Acceptez-vous les comptes d'AgriJura tels que présentés et d'en donner décharge aux organes ?

Oui: 85 Non: 1 Abstention: 1

- **Les comptes AgriJura 2020 sont acceptés.**

Les comptes de Prestaterre CJA Sàrl et de Terrentraide Sàrl ont été validés par leur assemblée des associés respective. À titre d'information, les comptes de Prestaterre sont à l'équilibre avec un bénéfice de CHF 3'430.16 contre CHF 8'030.- au budget. Terrentraide a réalisé un bénéfice de CHF 2'307.17 contre CHF 1'605.- au budget.

4. Budget 2021

AgriJura: bénéfice 2021 projeté CHF 150.-

Le montant des cotisations demeure inchangé. *(www.agrijura.ch/AG2021)*

Acceptez-vous le budget AgriJura tel que présenté ?

Oui: 83 Non: 2 Abstention: 2

- **Le budget AgriJura 2021 est accepté.**

5. Désignation de l'organe de révision des comptes

Le comité propose de reconduire GNG Révision Sàrl pour la révision des comptes 2021.

Acceptez-vous de désigner GNG Révision Sàrl comme organe de révision des comptes 2021?

Oui: 82 Non: 3 Abstention: 2

- **GNG Révision Sàrl est désignée comme organe de révision des comptes 2021.**

6. Programme d'activités 2021

Les thématiques du programme d'activités 2021 sont listées dans le rapport d'activités 2020. *(www.agrijura.ch/AG2021)*

Acceptez-vous le programme d'activités 2021 tel que proposé?

Oui: 80 Non: 1 Abstention: 6

- **Le programme d'activités 2021 est accepté.**

7. Élection de remplacement au comité suite à la démission de Marie-Claude Bögli

Le comité propose d'élire M. Stéphane Balmer, Courcelon. *(www.agrijura.ch/AG2021)*

Acceptez-vous l'élection de M. Stéphane Balmer comme membre du comité d'AgriJura?

Oui: 83 Non: 3 Autre proposition: Cindy Vermeille 1

- **Est élu comme nouveau membre du comité: M. Stéphane Balmer.**

Courtételle et Porrentruy, le 17 août 2021.

Nos partenaires cotisants

COOPÉRATIVE AGRICOLE DU CLOS-DU-DOUBS
AGRO-CENTRE COURTÉTELLE
LANDI ARCJURA SA
AJAPI
ASSOCIATION DES FERMIERS DU JURA ET DU CANTON DE NEUCHÂTEL
FÉDÉRATION JURASSIENNE DU MENU BÉTAIL
BIO JURA
JURA-BETTERAVES
FÉDÉRATION D'APICULTURE DU CANTON DU JURA
FÉDÉRATION JURASSIENNE DES BANQUES RAIFFEISEN
SWISSHERDBOOK JURA
FÉDÉRATION JURASSIENNE D'ÉLEVAGE BOVIN DE LA RACE HOLSTEIN
FÉDÉRATION JURASSIENNE D'ÉLEVAGE CHEVALIN
SECTION JURASSIENNE DE L'ASETA
FENACO
MIBA
ASSOCIATION POUR LE PACAGE FRANCO-SUISSE
SOCIÉTÉ DES VÉTÉRINAIRES JURASSIENS
SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DES SÉLECTIONNEURS JURASSIENS

Avec nous, vous bénéficiez d'avantages: **efficace et bien assuré!**

agrisano

Epi d'orge | © Agrisano

Pour l'agriculture!

Toutes les assurances à portée de main.

Votre service de conseil:

PRESTATERRE
ASSURANCES ET SERVICES
filiale de la CONSEIL AFFAIRES AGRICULTURE

Rue St-Maurice 17
2852 Courtételle
Tél. 032 426 83 01
www.agrisano.ch

Comité d'AgriJura

Avec voix délibérative: M. Nicolas Pape (président), Pleigne; M. Romain Surdez (vice-président), Les Breuleux; Mme Corinne Gerber (vice-présidente), Porrentruy; M. Pierre-André Hulmann, Montmelon; M. Thierry Blaser, Courtedoux; M. Sylvain Quiquerez, Grandfontaine; M. Jean-Bernard Chavanne, Coeuve; M. Vincent Boillat, Courtételle; M. Stéphane Balmer, Courcelon.

Avec voix consultative: M. Jean-Paul Lachat, chef ECR; M. Noël Saucy, président FRI, M. Corentin Marchand, délégué des Jeunes agriculteurs jurassiens.

Personnel

AgriJura: François Monin (directeur), Marc Kury (collaborateur AgriJura), Amélie Nagel (secrétaire-comptable), Marina Noirjean (saisie marchés de bétail), Kevin Tschirren (sur appel. Plateforme FarmX, suppléance marchés de bétail), Roger Rossard (marchés de bétail). Prestaterre CJA Sàrl: Stéphanie Choulat (collaboratrice assurances), Eloïse Oeuvray (collaboratrice assurances), Aline Heiniger (collaboratrice assurances), Paul-André Houlmann (conseiller en assurances).

Organe de révision des comptes : GNG Révision Sàrl, Porrentruy.

Délégations (organisations jurassiennes)

- Fondation Rurale Interjurassienne: MM. Noël Saucy, Nicolas Pape, François Monin
- Parc naturel régional du Doubs: M. Pierre-André Hulmann
- Comité de gestion de la caisse des épizooties: Mme Corinne Gerber et M. Sylvain Quiquerez
- Commission interjurassienne pour la gestion des marques: M. Stéphane Balmer
- Comité de PROJAB, promotion de l'agriculture biologique et invitée à BioJura: M. Vincent Boillat
- Groupe cheval: M. Vincent Boillat
- Groupe de travail «Grands prédateurs»: François Monin

Délégués jurassiens (organisations romandes et suisses)

Union suisse des paysans et Chambre suisse d'agriculture: 11 délégué(e)s d'AgriJura représentent l'organisation à l'assemblée des délégués de l'USP. Chambre suisse d'agriculture: M. Vincent Boillat et M. Nicolas Pape. Comité USP: M. Vincent Boillat.

Au **comité de AGORA**: MM. Nicolas Pape (membre) et François Monin (membre). M. Jean-Paul Lachat, chef ECR (invité).

Au **comité du journal AGRI**: M. François Monin.

Au comité de la **Communauté d'intérêt des marchés publics de bétail de boucherie** et au comité de la **CH-assurance bétail de boucherie** : M. François Monin.

Au comité d'**IP-Suisse**: M. Samuel Moser, Vendlincourt.

Au **comité Bio Suisse**: M. Milo Stöcklin.

Au **conseil d'administration de Suisse Grêle**: M. Charles Juillard, Porrentruy.

Au comité de la **Fédération suisse des betteraviers**: M. Patrick Roth, Montignez.

Au **comité de Mooh**: MM. Daniel Studer, Lugnez, Boris Beuret, Corban.

Au **comité de la Caisse agricole suisse de garantie financière**: M. Michel Darbellay (USP et AgriJura).

Accident, maladie ou simplement vacances? Faites-vous remplacer!

Terrentraide Sàrl vous propose:

- Dépanneurs qualifiés (CFC agricole ou AFP au minimum).
- Demande de dépannage à saisir via formulaire Internet sur www.agrijura.ch/terrentraide.
- Le dépanneur est assuré (AVS, LAA, IjM, LPP) et payé par Terrentraide qui vous facture ensuite la prestation.
- Système d'abonnement (100 fr. par année) donnant droit au tarif de 28 fr. par heure.
- En tant qu'abonné, bénéficiez gratuitement et sur simple demande, des **conditions d'achat préférentielles des membres de Maschinenring.**
- Comment s'abonner? Faites-en la demande par courriel à terrentraide@agrijura.ch Vous recevrez ensuite la facture (délai de paiement 31 mars de l'année en cours). Le paiement de l'abonnement signifie l'acceptation des conditions générales par l'abonné.
- Documents utiles et informations supplémentaires sur www.agrijura.ch/terrentraide

TERRENTRAIDE
DEPANNAGE AGRICOLE
filiale d' AGRIJURA CHAMBRE D'AGRICULTURE

www.agrijura.ch/terrentraide 032 426 53 54

Fondation Rurale Interjurassienne
COURTEMELON LOVERESSE

Traiter en professionnel =

ZÉRO contamination ponctuelle !

Visite-conseil sur exploitation

« Eaux sens propre »

Photo: Agridea

Recommandé par :

AGRIJURA
CHAMBRE D'AGRICULTURE

NOUS POUR VOUS
CHAMBRE D'AGRICULTURE DU JURA BERNOIS

jeunes agriculteurs jurassiens JAJ

JURA CH
RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA

Kanton Bern
Canton de Berne

Suisse. Naturellement.

Paysans suisses
D'ici, avec passion.

GRATUIT

A-LA-FERME.CH

LA RECHERCHE DE FERMES DE SUISSE
ET VOTRE OFFRE SE FAIT REMARQUER

INSCRIVEZ-VOUS SANS TARDER SUR PORTAILPAYSANSSUISSE.CH ET GAGNEZ EN VISIBILITÉ SUR A-LA-FERME.CH

FARMX

Optimisez vos coûts en louant vos machines

www.farmx.ch

Offre spéciale « Hiver 2022 »
50% de rabais sur chaque nouvelle machine

Partenaires

AGRIJURA CHAMBRE D'AGRICULTURE

MR Maschinenring

Seccom IT Solutions & Engineering

Prométerre

Soutiens

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Bundesamt für Landwirtschaft BLW
Office fédéral de l'agriculture OFAG
Ufficio federale dell'agricoltura UFAG
Uffizi federal d'agricultura UFAG

AgorA

Schweizer Bauernverband
Union Suisse des Paysans
Unione Svizzera dei Contadini
sbv usp usc

agrisano

Agri

SVLT ASETA